47e ANNÉE. — N° 16.497
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris.
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8.50 16 f. 30 f.
France et Colonies... 9 » 17 f. 32 f.
Etranger ..... 10 » 20 f. 40 f.

12e ÉDITION

La Petite Gironde

6 H. MATIN

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

SAMEDI 1er SEPTEMBRE 1917
SAINT GILLES
SOLEIL : lever 6 h. 25 ; couch. 7 h. 39
LUNE : pleine le 1er ; D. Q. le 8

Une Exécution de l'ex-roi Constantin

On savait déjà les vilenies commises par l'ex-roi Constantin à l'égard des puissances de l'Entente. Il n'est cependant pas superflu que la Chambre grecque elle-même en ait reconnu l'existence par l'ordre du jour de confiance qu'elle vient d'adopter en faveur de M. Venizelos. C'est l'exécution solennelle de Tino. La Chambre hellène a proclamé avant l'Histoire que le beau-frère de Guillaume a fait acte de félonie sur le trône et de haute trahison à l'égard de la Grèce. Oui, l'on savait tout cela, mais encore une fois il est bon que l'auteur de tant de crimes ait été traîné à la barre par son ancien premier ministre, par le haut personnage qui connaissait le mieux les faits, et que la culpabilité de l'accusé ait été reconnue par la représentation nationale s'exprimant au nom du pays.

M. Venizelos a dit à la tribune de la Chambre que Constantin était toujours d'accord avec lui quand ils s'entretenaient ensemble des affaires de l'Etat. Mais dès que le premier ministre s'était éloigné, l'influence germanique qui gravitait autour de l'ex-roi ne tardait pas à accomplir son œuvre. Tino, poussé, médusé, subornè par sa femme, changeait immédiatement de ligne politique. C'est ainsi que dans deux circonstances particulièrement graves, il viola la neutralité « bienveillante » qu'il devait aux puissances de l'Entente.

En février 1915, M. Venizelos lui proposait de participer à l'expédition des Dardanelles; il accepta tout d'abord; mais, dès le lendemain, il donnait à la Turquie et à la Bulgarie, par l'intermédiaire des empires centraux, l'assurance que la Grèce n'interviendrait pas. A l'automne de la même année, M. Venizelos déclarait à la Chambre grecque, après entente avec l'ex-roi, que la Grèce était l'amie des alliés et se considérait comme solidaire de la Serbie; mais en même temps l'ex-roi s'empressait d'affirmer à l'Allemagne que cette déclaration de son Premier ne constituait qu'un document de pure forme, et il lui promettait de ne pas soutenir la Serbie. Voilà l'homme. Son irrespect pour les « chiffons de papier » le rendait bien digne de sa parenté avec Guillaume.

Il était si entiché de germanisme et si hypnotisé par la reine, qui ne cessait de lui vanter les beautés du gouvernement personnel, qu'un jour il déclara à M. Venizelos qu'il entendait diriger personnellement la politique extérieure de la Grèce, dont lui seul, Constantin, s'estimait responsable devant Dieu. C'est là-dessus que M. Venizelos démissionna, non cependant avant d'avoir demandé aux alliés, avec l'approbation de son roi, l'envoi de 150,000 hommes à Salonique pour remplacer les troupes grecques prévues par le traité. Mais, quelques heures après, l'ex-roi, revenant sur sa décision, déclarait qu'il n'était pas d'accord avec son ministre. Voilà quelques-uns des traits qui donnent à la politique hypocrite de Tino son véritable caractère. De telles révélations étaient bien faites pour indigner la Chambre. Elle l'a montré en votant à l'unanimité un ordre du jour envoyant « un salut fraternel à l'héroïque nation serbe », et demandant de participer à la guerre « afin de rétablir l'honneur national ». Tino, s'il lui reste encore un peu de conscience, le sentira passer.

A. D.

Banqueroute religieuse

Si l'Allemagne comptait sur la religion pour servir d'intermédiaire à ses manœuvres d'évasion, à ses efforts pour desserrer « la main qui l'étreint », la réponse du président Wilson ruine à jamais ses espoirs. Il n'est pas besoin d'en commenter longuement les termes. Le document parle haut et clair : il est écrasant.

Il faut se rappeler que celui qui l'a rédigé s'est efforcé pendant de longs mois d'éclairer l'Allemagne sur ses erreurs de direction. Avec une patience de philanthrope et une subtilité grave de juriste, il a marqué les étapes de la marche à l'abîme. Aujourd'hui il se dresse en accusateur. Les appels à la pitié ne sont plus de saison avec un adversaire qui a manqué à sa parole, qui a failli aux lois de l'honneur. Il faut l'abandonner au bras séculier.

Avec l'autorité qui lui est propre, le président Wilson résume avec une robuste sérénité « les raisons de vaincre » des alliés avant de parler de paix. Il condamne sans appel l'autocratie prussienne, et rappelle qu'on ne saurait fonder avec elle le régime de l'avenir : la restauration du droit, avec les réparations et les garanties nécessaires.

Le langage si élevé, si probe, si ferme du président Wilson a produit une impression profonde partout, même sur les catholiques. Aux États-Unis, la Fédération américaine des Sociétés catholiques a refusé d'adopter une résolution ayant pour but de demander au gouvernement des Etats-Unis d'appuyer les propositions de paix du pape. C'est là une indication caractéristique

L'Allemagne chercherait en vain à s'abriter derrière l'autorité religieuse. Elle a rompu avec l'esprit et la lettre de l'Evangile. On le lui a dit et prouvé chez les Alliés, dans des publications composées par les plus hautes autorités catholiques et s'adressant aux catholiques. On le lui a dit et prouvé chez elle, et les voix qui l'ont condamnée étaient « des voix chères qui ne se sont pas tues ».

M. Adam Rœder, dans la *Suddeutsche Konservatine Korrespondenz* a flétri la conception pangermaniste « qui tend à la suppression de la religion chrétienne et de la morale qui en est issue ». La prétention du peuple allemand à être « la plus noble et la plus favorisée des races » est impie. Il devient ainsi son propre dieu; le christianisme est rejeté comme une doctrine de faiblesse :

« Celui-là seul est grand qui a la force et exerce la force. Péché, salut, pénitence, ce qu'il y a de plus grand et de plus profond dans ce que la pensée humaine cherche à approfondir, rien de tout cela n'existe pour cette bande de mornes hâbleurs qui, le monocle à l'œil gauche, le sabre cliquetant dans main droite, provoquent le monde entier, pour lui poser, à la vieille façon romaine, le pied teuton sur la nuque. »

La religion dit à ces bêtes de proie : *nescio vos*, je ne vous connais pas. Les Boches seraient mal venus à chercher à renouer des relations...

P. B.

En Espagne

L'ARRESTATION DES DEPUTES ESGAGNOLS

Madrid, 31 août. — M. Villanueva, président de la Chambre, a rendu visite à M. Dato, pour lui demander que les prérogatives des députés soient respectées. Une requête identique a été présentée au président du conseil par plusieurs députés républicains.

M. Dato a fait à tous la même réponse : que les lois seront strictement observées; mais que, personnellement, il ne peut intervenir quant aux décisions prises par les tribunaux.

LES REFORMES POLITIQUES

Le Conseil des ministres, présidé par le souverain, s'est occupé des réformes d'ordre politique, juridique et social, qui ont été l'objet des études du cabinet.

Le gouvernement propose de supprimer l'état de guerre aussitôt que possible. Entre temps, il préparera un programme ministériel qu'il soumettra à l'opinion publique, après le rétablissement des garanties constitutionnelles et avant la signature du décret de dissolution des Chambres. Le gouvernement n'a nullement l'intention d'exclure qui que ce soit de la participation aux travaux qui seront développés devant les Chambres. Il fera appel à tous les hommes politiques, sans distinction de nuance.

Le souverain repartira demain pour Santander.

LE GENERAL X..., Commandant en chef les troupes portugaises en France

A Travers la Presse

LA REPONSE DE M WILSON

Paris, 31 août. — La réponse du président des États-Unis à la Note du Vatican redit les buts de guerre des alliés avec un accent plus ferme que jamais. Elle reçoit la plus complète approbation de la presse, et la *Petite République* écrit même :

Ce ne sont pas des commentaires qu'il faut ajouter à la réponse de l'éminent président, mais les signatures des gouvernements alliés.

Le langage de M. Wilson, dit M. Deuzelles dans l'*Humanité*, est celui d'une haute raison qui ignore la cupidité et la haine :

Il pourrait se faire écouter du peuple allemand à qui il ne demande que de réparer le mal qu'il a fait et de prendre ensuite sa place parmi les autres nations, sans le menacer ni dans son existence ni dans ses droits. Et c'est bien à lui en réalité que M. Wilson s'adresse en répondant au pape.

Le peuple allemand comprendra-t-il ? Ce n'est pas la pensée de M. Pierre Bertrand (l'*Evénement*) :

Trompé par son empereur, trahi par la majorité radicale et socialiste, le peuple allemand subit son destin avec passivité. Il souffre, mais espère. Il s'est jeté dans guerre avec l'espoir de participer à une formidable curée. Il ne renonce pas encore à assouvir l'appétit que l'on s'est appliqué à éveiller en lui. Il n'y renoncera pas tant qu'il se croira une chance de victoire. De toutes les hypothèses que l'on peut concevoir, la plus invraisemblable est une révolution. On n'y songera à Berlin que le jour de la défaite. Il y faudra Sedan.

M. Gustave Hervé (la *Victoire*), qui baptise M. Wilson « le pape des protestants », rappelle que la coalition en 1814 avait pris pour mot d'ordre : « Pas de paix avec Napoléon Bonaparte » :

Aujourd'hui, que tous les alliés répètent, après M. Wilson, au peuple allemand, jusqu'à ce qu'il nous ait entendus : « Pas de paix avec les Hohenzollerns ! »

« L'AFFAIRE »

M. Clémenceau (l'*Homme Enchaîné*) s'est proposé « d'éclairer » M. Malvy et de lui faire comprendre sa part de responsabilité. Voyez s'il a réussi :

Un certain « on », qui se trouva bonnement s'appeler Leymarie dans la circonstance, a rendu à Duval la pièce qui constituait la preuve irrécusable de sa trahison, ainsi que de celle d'Almereyda. Le fait ne manque pas d'une certaine « précision ». Quel malheur que cela ait échappé aux facultés de M. Malvy ! Avec un peu plus d'ouverture dans l'esprit, il eût expliqué tout simplement la chose au Conseil général du Lot, et le mystère de cette incompréhensible aventure serait maintenant éclairci. L'excellent ministre de la « démocratie » en sera quitte pour fournir l'explication aux Chambres, car je crois pouvoir dire qu'il en est au moins une où la conversation sur ce point pourra être engagée.

Si l'organisation de son ministère est telle que son chef de la Sûreté générale ne craint pas de s'attribuer personnellement la décision suprême dans une affaire de trahison, abstraction faite du ministre, on sera je crois unanime à penser que cette organisation de « démocratie » offre au point de vue français des garanties vraiment trop insuffisantes.

Mais, comme je ne crois pas un mot de toute cette histoire, et qu'aucun homme de bon sens n'admettra que M. Leymarie ait laissé ignorer à son ministre une décision qui le touchait de si près, il m'est permis de prévoir qu'un certain lot d'arguments échangés pourra conduire à mettre en jeu des responsabilités ministérielles dont M. Ribot, à sa grande surprise, découvrira qu'il n'est pas aisé de s'affranchir.

Attendra-t-il pour le comprendre qu'un de ses ministres soit appelé comme témoin devant le juge d'instruction d'abord et plus tard devant le conseil de guerre ? Car je ne veux pas croire qu'on ose demander à la justice de se priver d'un tel témoignage.

Les Chambres peuvent-elles accepter de se laisser conduire par un ministre obligé de porter de la tribune au prétoire des explications qui peuvent prêter à des interprétations sur lesquelles le juge et le parlementaire peuvent très bien ne pas s'accorder ?

En attendant son interpellation, qu'il annonce ainsi, M. Clémenceau, « poursuivant les investigations auxquelles M. le Président du conseil le condamne, se propose d'envisager demain toute l'affaire sous un aspect nouveau ».

Toujours du leader de l'*Homme Enchaîné* ce post-scriptum :

Voici le Margulies qui est enfin l'objet « d'une information judiciaire ». Un autre sujet de préoccupation pour M. Malvy, si lent à procéder contre ce Boche jusqu'à mon intervention à la tribune du Sénat. Quelle est l'inculpation ? Le communiqué l'ignore. Je lui apprendrai donc que pour des raisons de moi connues, il n'y a qu'une seule inculpation possible : « Intelligence avec l'ennemi. » Toujours ! Toujours ! A bientôt un supplément d'information.

Dans l'*Œuvre*, M. Gustave Téry fait allusion à une seconde affaire de chèque :

Evidemment, on ne s'en tiendra pas à éclairer les dessous crasseux de ce bonnet misérable. Il y a mieux ou pis : on parle d'une autre affaire du chèque, ou plutôt des chèques, et celle-là serait autrement considérable, tant par l'importance des capitaux d'origine suspecte que par celle des personnages mis en cause. Plusieurs confrères y ont déjà fait de fréquentes allusions, et tous désignent le principal intéressé qui, au demeurant, se désigne lui-même avec une joviale bonhomie. Il semble en effet ne pas prendre son histoire au tragique, ni même au sérieux, et il a coutume de la présenter, nous dit-on, comme un excellent tour joué aux Boches.

T. C. F. -- O. N. T. -- S. I.

N'imaginez pas que ce soit là de ces formules faites pour désigner quelques-unes de ces nombreuses formations du front que les profanes ignorent.

Non. Tout au plus serait-ce la formule, et à vrai dire ne l'est-ce pas ? du tourisme français dans ce qu'il a de plus précisément, de plus absolument et de plus purement « touriste », je veux dire, abstraction faite de toutes questions commerciales ou industrielles, d'intérêt personnel et immédiat.

Touring-Club de France, *Office national du tourisme*, *Syndicats d'initiative*, ne sont-ce point là, en effet, les trois termes principaux du tourisme, les trois éléments organisateurs du domaine français pittoresque, mis et maintenu par eux en état de satisfaire à sa clientèle de touristes nationaux et étrangers pour le plus grand profit de ses exploitants et bénéficiaires directs ou indirects et pour la plus grande prospérité de la localité, de la région et du pays.

Eléments principaux et aussi éléments suffisants, à condition que chacun d'eux détienne toute la somme de puissance qui lui est indispensable et que les forces que chacun d'eux doit ramener autour de lui ne s'éparpillent point et ne perdent point leur efficacité en se dispersant.

La question, certes, ne se pose pas pour *le Touring-Club de France* de qui la capacité d'action s'accroît en quelque sorte automatiquement. Elle ne se posera pas non plus pour l'*Office national du tourisme* de qui la doctrine et les directions se précisent et se fixent exactement comme on le souhaitait, grâce à la volonté clairvoyante de M. Fernand David, ministre du commerce, et d'un conseil d'administration remarquablement informé et uni. L'*Office*, d'autre part, voit s'accroître et s'assurer sa puissance financière. Aussi son rôle est-il désormais dessiné d'un trait ferme, à la plus grande joie de ceux qui avaient un instant pu craindre pour l'ampleur de ce rôle.

Il n'en va pas de même tout à fait aujourd'hui pour ce qui est des Syndicats d'initiative. On s'évertue à créer un peu partout — dans un esprit peut-être louable, mais où un funeste idéal de surenchère et de départementalisation officielle semble avoir trop de part — des Offices départementaux du tourisme, des Chambres du tourisme, des Comités du tourisme et toutes sortes d'autres groupements infernalement pavés de bonnes intentions. Le plus clair résultat de toutes ces tentatives, si malheureusement elles aboutissaient comme on l'a pu craindre un instant, serait de disperser des forces qui deviendraient vaines aussitôt qu'éparpillées et de créer, non pas la forte et solide unité du tourisme français dans ses buts, ses directions et ses moyens, mais la désunion, l'antagonisme et ce gâchis dont nous sortions enfin avant la guerre.

C'est toutefois là un point que nous ne ferons qu'indiquer ici, pour si dangereux qu'il soit, en appelant sur lui tous ceux qui ont véritablement le souci de l'avenir prochain du tourisme français. Pour l'instant, nous ne voulons qu'appeler l'attention de ceux qui nous lisent sur l'intérêt et l'urgence qu'il y a à apporter notre aide au réveil nécessaire des *Syndicats d'initiative*, qui sont les véritables et les plus parfaits organismes du tourisme dans la région.

Les Syndicats d'initiative doivent dès à présent reprendre le cours de leur existence, suspendu par la guerre, se remettre à leurs œuvres, poursuivre leurs travaux, entreprendre la plus grande lutte en vue de demain.

Le peuvent-ils ?... Oui, pour peu que tous ceux qui le doivent leur en fournissent les premiers moyens largement.

Le *Touring-Club de France* et l'*Office national du tourisme* viennent d'en donner l'exemple, et cet exemple vaut en même temps comme preuve indiscutable de la vitalité des Syndicats d'initiative et de la valeur fondamentale qu'il faut leur attribuer dans le tourisme.

Les Syndicats peuvent être réorganisés dès demain. Il faut qu'ils le soient. Pour l'être utilement, il ne leur manque que de l'argent.

Sur le rapport de M. L. Auscher au *Touring-Club de France*, et de M. G. Famechon à l'*Office national du tourisme*, le conseil d'administration du T. C. F. et celui de l'O. N. T., où interviennent la haute initiative de son président, M. Fernand David, ministre de l'agriculture, et celle de M. A. Borrel, président du groupe parlementaire du tourisme, votèrent à l'unanimité chacun une subvention de 50,000 fr., soit au total 100,000 fr., à répartir entre les Syndicats d'initiative dans les proportions à déterminer.

C'est là un denier, certes, et l'on ne saurait trop louer le T. C. F. et l'O. N. T. de s'être imposé une contribution aussi considérable. L'exemple est significatif. Il vient de haut, et de ceux-là qui, mieux que personne, savent par expérience ce qu'on peut attendre des Syndicats d'initiative et de quelle façon il faut collaborer à leur œuvre.

Les intéressés à cette œuvre sont nombreux. Ce sont tous ceux qui bénéficient, à des titres divers, du mouvement touristique et qui ont le plus grand intérêt à ce que ce mouvement aille se développant.

Or, le développement du tourisme est pour une bonne part fonction de l'existence des Syndicats d'initiative et de leur richesse, qui seule peut leur permettre d'entreprendre et de mener à bonne fin le meilleur aménagement de nos régions pittoresques.

Donc, il faut, réveillant les Syndicats d'initiative, mis en léthargie par la guerre, leur assurer, dès à présent, une existence plus active que jamais, et pour cela garnir plus largement qu'elles ne le feront jamais, leurs caisses aujourd'hui à peu près vides. Le T. C. F. et l'O. N. T. l'ont commencé, et d'une force qui marque assez, il nous semble, de quelle ampleur doit être désormais la collaboration effective de chacun, cette collaboration financière à défaut de quoi toutes les autres aides ne sont que bruit et vent.

Il appartient maintenant aux municipalités, aux Conseils généraux, aux Chambres de commerce, aux Syndicats hôteliers, industriels et agricoles, aux Associations régionales d'entrer dans la voie de nouveau ouverte et de suivre l'exemple que viennent de leur donner le *Touring-Club de France* et l'*Office national du tourisme*, les deux grands organismes centraux du tourisme français.

Cet exemple sera suivi, nous n'en doutons point, et de la façon qu'il faut, c'est-à-dire sans lésiner. L'instant est venu où il n'y a plus une heure à perdre pour mettre notre domaine pittoresque en état de recevoir ses prochains visiteurs. Nul ne peut ni ne saura mieux le faire que nos Syndicats d'initiative, déjà riches de vingt années d'expérience, pour peu qu'on les enrichisse d'un budget à la mesure de leurs besoins, qui sont ceux des régions où ils travaillent.

Enrichissons-les donc si nous voulons enrichir la France par le tourisme. Ce moyen premier de notre rapide relèvement économique, de la consolidation rapide de notre prospérité retrouvée, de la rentrée discontinue de l'or sorti du pays et que les touristes d'outre-mer y rapporteront à l'envi, bientôt, ne saurait être remis en de meilleures mains que celles des S. I., soutenus par l'O. N. T. et le T. C. F.

Abel BAILLIF,
président du Touring-Club de France.

LA DÉFENSE DE VERDUN

Les Collaborateurs de la Route

(De notre Correspondant de Guerre)

Il importe de rendre à chacun un juste tribut d'éloges. On a célébré la gloire de toutes les armes, au cours de la bataille de Verdun, mais on n'a pas assez insisté sur le mérite des collaborateurs de la route. Ceux-ci aussi ont remporté une victoire et contribué au succès d'ensemble.

L'attaque des Allemands sur Verdun, en 1916, nous prenait au dépourvu au point de vue des communications, comme de bien d'autres, du reste. Les lignes ferrées normales étaient ou coupées, ou détruites. A peine subsistait la petite ligne de Bar-le-Duc, réseau meusien à voie étroite, et c'était un bien faible appoint pour la bataille formidable qui commençait.

On ne pouvait compter que sur la route pour le transport des hommes, des matériaux et des munitions. Déjà rassemblés de tous côtés, les camions roulaient en trombe à la défense de Verdun. Les canons broyaient les chemins. La route de Bar-le-Duc à Verdun fléchit bien vite. Les routes de Commercy et tous les chemins conduisant à la cité menacée furent également impraticables en quelques jours.

Les officiers du génie empruntés aux ponts et chaussées et le commandement eurent à former, dans le plus court espace de temps, une armée de 10,000 travailleurs, cantonniers malgré eux, pour la plupart enlevés la veille aux tranchées. C'étaient de ces territoriaux à qui, depuis les premiers jours de la guerre, on a demandé soit au combat, soit à l'arrière, de la constance et de l'abnégation, et qui, en tout temps, ont été la substance de la force française. Comme ils avaient manié le flingot ils manœuvraient la pioche et la pelle.

La route était réduite en poussière et n'était que fondrières. Sur les 56 kilomètres de Bar-le-Duc à Verdun, 10,000 camions circulaient dans une journée. A mesure que l'on déversait en vingt-quatre heures 4,000 tonnes de matériaux, 40,000 roues broyaient la pierre et la réduisaient en poudre. On travaillait sans trêve dans le froid et la nuit. Les hommes dormaient à peine. Beaucoup d'entre eux se firent écraser par ceux-là mêmes dont ils assuraient le passage. L'outillage était très sommaire, sinon inexistant.

On sait à quel point l'œuvre de défense militaire fut improvisée. Il est facile d'imaginer qu'on n'avait pas envisagé le rôle de la route dans cette extraordinaire guerre, et que tout dut être créé au dernier moment.

A cette heure, le réseau routier dispose de 150 camions automobiles et de 750 véhicules divers de transport. Un seul cylindre pouvait fonctionner d'abord. Il y en a 55 maintenant.

Il ne faut pas uniquement considérer la route de Bar-le-Duc à Verdun, celle que l'on a nommée la « Voie-Sacrée », et où 1,200 hommes sont sans cesse employés. L'œuvre la plus importante est celle dont on n'a point parlé, c'est-à-dire la mise en état, la création ou l'élargissement des 650 kilomètres de chemins qui rayonnent de et pour Verdun. On sera stupéfait d'apprendre que, du fait des batailles de Verdun, le service routier de l'armée entretient maintenant dans la région 1,200 kilomètres de circulation. Il lui a fallu pour cela industrialiser une trentaine de carrières de pierre et installer 15 kilomètres de voies ferrées étroites. Actuellement, les seuls besoins routiers occupent trois bataillons de travailleurs.

Après les territoriaux du début et qui, dans le seul temps du 1er mars au 15 octobre 1916, déversèrent sur les routes de Verdun 120,000 tonnes de pierre, le minotaure de la circulation a nécessité et fatigué des effectifs composés de Somalis, de Bulgares, de noirs et de Boches. Depuis quelques mois, comme d'ailleurs sur beaucoup de routes du front, les équipes d'Annamites sont assez répandues. Ces cantonniers orientaux n'ont pas l'activité en partage, mais ils la remplacent par une patiente minutie.

A l'avant et dans les zones de combat, ce sont nos territoriaux qui demeurent les travailleurs attitrés. Leur rôle est tout simplement héroïque. Ce sont eux qui, derrière les vainqueurs, établissent les pistes et rendent le terrain praticable. On les a vus ces semaines dernières travailler en pleine région de bataille et y construire, sous l'œil de l'ennemi, une route de près de 5 kilomètres, pour que les canons puissent avancer. Combien sont tombés dans cette tâche obscure !

De nombreux services accessoires pourraient être examinés et louangés aussi et notamment le service des eaux qui dut, pour l'alimentation des troupes, créer 250 puits et citernes et disposer des milliers de mètres de canalisation. Là encore les ingénieurs et les spécialistes — car il arriva enfin que les calculateurs ne furent plus exclusivement des danseurs ! — furent utiles à la défense nationale.

Il est à proposer que la « Voie-Sacrée » de Verdun soit bordée par des inscriptions commémorant les immortels défenseurs. Les lauriers de la gloire doivent couronner jusqu'aux plus humbles artisans du triomphe.

Emile THOMAS.

Autour de l'Ecole

Le nouveau Certificat d'Études

Par un décret en date du 19 juillet 1917, le ministre de l'instruction publique a modifié les conditions de l'examen du certificat d'études primaires. Comme les examens sont les régulateurs des études, celles-ci subiront également par voie de conséquence des modifications sinon de programme au moins de pratique.

Jusqu'ici, les épreuves du certificat d'études comprenaient, à l'écrit : une dictée avec questions relatives au texte, servant aussi d'épreuve d'écriture, deux problèmes, une rédaction, une composition d'agriculture ou de dessin ou d'enseignement maritime, et, pour les filles, un travail de couture; à l'oral, des interrogations sur l'histoire et la géographie et une épreuve de lecture et de récitation.

La nouvelle réglementation maintient les épreuves écrites primitives; elle y ajoute une composition ou des questions portant, au choix de l'inspecteur d'Académie, soit sur l'histoire et la géographie, soit sur les connaissances scientifiques usuelles (applications à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à la pêche maritime (selon les centres) pour les garçons; à la vie ménagère pour les filles; à l'hygiène pour les deux sexes. L'épreuve de dessin devient un « exercice de dessin linéaire ou d'ornement ou un exercice de travail manuel ». Pour les filles, l'épreuve de couture comprendra deux exercices, dont l'un pourra être remplacé par un dessin très simple. Enfin, l'écriture sera jugée et notée d'après l'une des quatre épreuves écrites, tirée au sort.

Les épreuves orales comprendront : des questions sur l'histoire et la géographie si l'épreuve écrite correspondante porte sur les connaissances scientifiques usuelles, et vice versa; un exercice de lecture expressive; la récitation d'un morceau choisi; un exercice de calcul mental et un exercice très simple de gymnastique. Un exercice facultatif de chant et la production d'un cahier mensuel et d'un livret scolaire peuvent relever chacun de un à trois points la somme des notes obtenues à l'oral.

Telles sont les dispositions d'ensemble du nouvel examen. Elles constituent de sérieuses exigences. Formons le vœu après les avoir exposées qu'une mesure efficace intervienne afin que les enfants fréquentent suffisamment l'école pour pouvoir se préparer à y satisfaire.

L. AMBAUD.

Les Troupes américaines en France

Un Règlement sur la Conduite et la Tenue

Paris, 30 août. — Par ordre du général Pershing, commandant en chef des forces expéditionnaires américaines, son chef d'état-major général a publié un règlement, relatif à la conduite et à la tenue des officiers et soldats américains en France :

« Les conditions dans lesquelles nos troupes servent en Europe, dit l'ordre, sont telles qu'elles réclament la plus scrupuleuse observation des règlements relatifs à l'uniforme. Au point de vue de la discipline, l'effet d'équipements disparates et mal soignés est mauvais; de plus, la situation en vue qu'occupent nos officiers et nos hommes dans un pays étranger fait de chaque officier négligent un objet de réflexions d'après lesquelles on est tenté de juger toute l'armée américaine.

» L'importance du salut est rappelée à tous. Les soldats de l'armée américaine devront faire particulièrement attention à adresser le salut aux officiers des armées alliées.

» Les officiers porteront le chapeau et la tunique réglementaires; les poches carrées ou à soufflets sur la tunique sont interdites.

» Les officiers ne doivent pas avoir de cannes, sauf dans les tranchées. Le sabre n'est pas permis; les revolvers doivent être portés seulement sur le front et dans les circonstances réglées par les ordres des commandants locaux, aux exercices et en campagne.

» La chemise, en grosse étoffe de couleur olive, doit toujours être portée avec la tunique de service. Les officiers d'état-major et de quartiers généraux et les officiers en permission ou libres de service sont autorisés à porter la chemise blanche avec faux-col et manchettes.

» Quand ils sont en uniforme, hors de leurs quartiers, ils porteront toujours la ceinture « Sam Browne », sauf quand ils seront de service dans les tranchées; dans ce cas, la ceinture en cuir ou en tissu sera de rigueur.

» Les officiers, les engagés et toutes les personnes autorisées à porter l'uniforme et attachées à l'armée, dans n'importe quel emploi, ne doivent porter d'autres effets que ceux de l'uniforme réglementaire.

» Le commandant en chef recommande cette question de l'uniforme et du salut. C'est celle par laquelle se manifeste la fierté de tout soldat des forces américaines en expédition. La bonne tenue, la propreté rigoureuse, dénotent dans toutes les armées le respect de la discipline. »

LA SITUATION MILITAIRE

Une Déclaration du Général Maurice

Londres, 31 août. — Le général Maurice, directeur des opérations militaires, a fait les déclarations suivantes aux journalistes anglais :

« Sur le front italien, une avance très considérable a été réalisée. Il y a un temps d'arrêt pour attendre l'arrivée de l'artillerie, comme cela eut lieu sur notre propre front. Tout dépend de la question de savoir si le général Cadorna pourra faire ses nouveaux préparatifs avant que les Autrichiens n'aient pu amener les réserves.

» Sur le front britannique, bien qu'aucun événement sensationnel ne se soit produit, la tactique consistant à user les Allemands a un effet beaucoup plus grand que le public ne se l'imagine.

» Depuis le 31 juillet, les Allemands ont lancé dans la bataille deux fois plus de divisions que nous, et en ont retiré deux fois plus que nous, et même un peu plus. Voilà le baromètre qui indique la tournure prise par la bataille.

» Sur le front oriental, la résistance des Roumains et les succès italiens ont fait complètement échouer l'attaque de Mackensen.

» Sur le front russe, un nouvel incident regrettable s'est produit, mais le résultat est très maigre relativement aux prisonniers faits et au terrain perdu.

» Cela, joint aux déclarations du général Korniloff, indique la situation exacte de l'armée russe. C'est d'autant plus remarquable que les puissances centrales n'ont pas pu faire davantage sur ce front. Si c'est tout ce qu'elles peuvent faire, cela donne une piètre opinion de leurs ressources. »

Relativement aux assertions formulées de divers côtés que les Anglais laissent les coloniaux prendre la plus forte part des combats, le général Maurice a dit que ces allégations font partie de la propagande ennemie, et il a cité des chiffres qui les contredisent.

Actuellement, il y a en France six soldats anglais pour un colonial. Quant aux pertes subies durant la guerre, les Anglais figurent sur la liste six fois pour les coloniaux une fois.

A Ypres, depuis le 31 juillet, y compris les opérations de Lens, les pertes des Anglais ont été à celles des coloniaux dans la proportion de neuf à un.

En Allemagne

La Désertion du Comte Reventlow

Zurich, 29 août. — On a annoncé que le comte Rolph Reventlow, neveu du fameux écrivain pangermaniste, directeur de la « Deutsche Tages-Zeitung », venait de déserter. Le comte Rolph Reventlow habitait depuis plusieurs années avec sa mère, à Locarno (canton du Tessin), lorsqu'il fut rappelé au commencement de la guerre et incorporé dans un régiment badois.

Au mois de juillet de cette année, la comtesse Reventlow se rendit elle-même à Berlin, et, en se prévalant du nom de son frère, obtint deux semaines de congé pour son fils qu'elle conduisit sur les bords du lac de Constance. La mère et le fils louèrent une nuit un canot à moteur et prirent la fuite, poursuivis par la fusillade des postes allemands. Ils purent atteindre indemnes la rive suisse.

Le comte Rolph Reventlow, interviewé ici, a déclaré qu'il n'avait nullement l'intention de revenir en Allemagne, pour défendre contre la civilisation la cause du militarisme.

Après la Conférence de Moscou

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE RUSSE

Pétrograd, 30 août. — Les journaux réservent encore leur opinion définitive sur la Conférence de Moscou dont les derniers discours parviennent à Pétrograd tard dans la nuit. Cependant, i' « Isviestia », organe des Soviets, estime dès maintenant que la démocratie en sort sérieusement raffermie.

Le « Retch » déclare :

« Bien qu'il soit encore prématuré pour en établir le bilan, on peut constater que, si le miracle de l'union patriotique ne s'est pas produit, aucune catastrophe, aucune crise gouvernementale n'est résultée du choc des deux camps opposés. »

Le journal reconnaît toutefois que la connaissance, par l'exposé qui en a été fait franchement, de l'idéal de chacun des deux courants, peut constituer une base pour tenter un effort en vue d'un rapprochement.

Suivant l'opinion des membres du gouvernement, dit le « Novoie Vremia », la Conférence a joué un rôle très grand et a posé toute une série de problèmes urgents, en même temps qu'elle a précisé l'état des rapports réciproques des forces sociales du pays et montré à la fois quelles sont les mesures que le gouvernement peut entreprendre dans les conditions actuelles et de quel côté viendra l'opposition.

L'assemblée a fait ressortir que le contact entre les ministres cadets et socialistes est devenu plus étroit.

La crainte que le caractère irréconciliable des intérêts des deux groupes ne complique le travail et que la Conférence n'aboutisse à la même crise de pouvoir ne s'est pas justifiée, au contraire. Des deux côtés s'est manifesté l'empressement à arriver à un accord.

L'Entente commerciale franco-anglaise

Paris, 31 août. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré. M. Clémentel, ministre du commerce, a rendu compte des négociations qu'il a faites à Londres en ce qui concerne les prohibitions et la limitation d'importation, les affrètements et la répartition du tonnage entre la France et l'Angleterre.

L'OFFENSIVE ITALIENNE

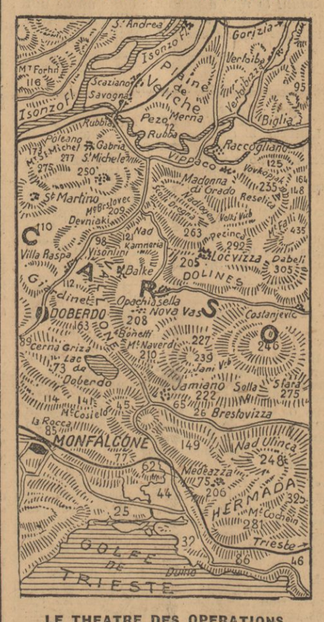
Gorizia
Monfalcone
Duino
Trieste
Golfe de Trieste
Doberdo
Hermada
Opachiasella
Jamiano
Selo
Starasela
Bresovizza
Nad Ulinca
Medeazza
Villa Raspa
Devinaklanca
Loc Vizza
Dolines
Costanjevic
Nova Vas
Sv. Martino
Sv. Mihelo
Sv. Andrea
Isonzo
Versa
Ronchi
Pedeno
Merna
Rubia
Biglia
Rocca Bianca
Madonna di Grado
Reseti
Vermegliano
Kamnarica
Vipsini
Balke
Sv. Michel
Gabria
Sv. Michele
Kubed
Volzana
Savogna
Staciana
Mt Fornin
Mt Cosiliano
Mt Sabotino
Mt Naverdo
Mt Cosiliano
Mt Sei Busi
Cerni Grad
Lac de Doberdo
Lac de Pietrarossa
La Rocca
Mt Cosiliano
Mt Cosiliano
Mt Cocciolo
Mt Cocciolo
Mt Cocciolo

vider à la recherche de la vérité et que j'en ai fait part à M. Pancrazzi.

Le soldat-pharmacien Grenouillat, qui se trouvait au chevet d'Almereyda au moment où celui-ci rendit le dernier soupir, affirma qu'alors il était loin de se douter qu'Almereyda pouvait mourir des suites d'une pendaison.

— Comment l'aurais-je supposé? dit-il, puisque les médecins présents attribuaient son décès à un état de faiblesse générale provenant de l'abus des stupéfiants?

C'est sur ces mots que prirent fin les interrogatoires d'hier. Il était alors plus de dix-huit heures; M. Drioux remit à aujourd'hui la suite de son enquête : l'interrogatoire du médecin-major Hayem, celui du détenu Bertrand, puis celui du gardien Henin, qui sera invité à dire comment la présence du morceau de lacet arraché au portemanteau de la cellule par le soldat Grenouillat put lui échapper.

Cette journée apportera-t-elle une nouvelle lumière, et une réponse au premier point d'interogation de l'énigme : « Qui a dépendu Almereyda? »

UNE NOUVELLE ARRESTATION

Paris, 31 août. — Sur mandat du capitaine Bouchardon, rapporteur près le 3e conseil de guerre, la police judiciaire a procédé à l'arrestation d'un ancien rédacteur du « Bonnet Rouge », Louis Joucla, secrétaire de Duval.

Quelle est l'inculpation exacte qui pèse sur lui? On ne le dit pas. Tout ce que l'on sait, c'est que Joucla aura à s'expliquer au sujet de certains voyages qu'il fit à l'étranger, et notamment en Espagne.

Après une jeunesse assez mouvementée, durant laquelle il quitta à diverses reprises la maison de sa vieille mère, petite propriétaire des environs de Béziers, Joucla, appelé par la conscription, alla faire son service à Alger.

Sa faiblesse de constitution ne tarda point à le faire réformer. Mais au lieu de regagner le clos familial, Joucla demeura dans la cité blanche et reprit son existence aventureuse. Vaguement attaché à la rédaction d'un journal local, il dut bientôt le quitter et décida alors de venir tenter la fortune à Paris. C'est dans ces dispositions d'esprit qu'il débarqua dans la capitale, au mois de novembre 1915.

Durant plusieurs mois, hâve et mal vêtu, il erra sur les boulevards, « en quête d'une situation honorable », disait-il, mais plus exactement d'un repas ou d'un secours variant entre 2 fr. et 0 fr. 50.

A quelque temps de là, une lettre de recommandation d'un conseiller municipal qui l'avait pris en pitié lui permettait d'entrer comme employé auxiliaire au service des enquêtes de l'assistance publique.

Presque en même temps, il se faisait agréer au « Bonnet Rouge » comme reporter chargé des informations à recueillir à la préfecture de police. Rapidement, il devenait le secrétaire particulier de Duval.

Joucla fit, au cours de ces derniers mois, d'assez fréquents voyages en Espagne. Il était venu s'installer au mois de mai dernier au numéro 18, rue Saulnier, dans le 9e arrondissement, où il avait loué un appartement de 1,800 fr. par an. Il menait là, à la vérité, une existence peu en rapport avec les maigres appointements que lui valaient ses fonctions de publiciste.

Au retour d'un de ses voyages en Espagne, il avait fait connaissance d'un M. G..., propriétaire d'un petit journal dont la vente commençait à être peu brillante, le « Moniteur des Ecoles ». Joucla lui avait offert de remettre cette feuille sur pied : « J'ai des amis et des commanditaires puissants et riches, lui avait-il dit, qui ne demanderont pas mieux que de mettre dans votre journal les fonds nécessaires. » Et il avait cité M. Duval, administrateur du « Bonnet Rouge ».

Bientôt, l'appartement du 18 de la rue Saulnier avait été transformé en bureau luxueusement meublé, et était devenu le nouveau siège social du « Moniteur des Ecoles ».

Mais l'arrestation de Duval survint; M. G... partit en voyage, et Joucla, dont la conscience devait être peu tranquille, profita de l'absence de M. G... pour vendre mobilier et le reste, et pour disparaître. C'est à Triel (Seine-et-Oise), où on devait l'arrêter avant-hier, qu'il était allé se réfugier.

Une perquisition a été opérée hier au 18 de la rue Saulnier, en présence de Joucla. Elle n'a donné — et pour cause — que peu de résultat, et il a fallu se contenter d'emporter les quelques paperasses que Joucla n'avait pu vendre et y avait abandonnées.

Une autre perquisition, opérée à Triel, a été plus fructueuse.

Paris, 31 août. — Joucla — ou Joucla — arrêté hier, remplissait au « Bonnet » les fonctions de reporter préfecturier. Il téléphonait les faits divers. Son extérieur le servait si mal qu'il était un objet d'horreur pour ceux de nos excellents camarades qui « faisaient » comme lui la préfecture. Et au « Bonnet Rouge », l'entrée de la salle de rédaction lui était interdite.

LE DOCTEUR HAYEM A PARIS

Paris, 31 août. — Le docteur Hayem, venant de Lyon, est arrivé hier soir à Paris à 8 h. 15. En costume de toile kaki, il ne porte plus aucun signe distinctif de son grade de major, et se trouve en tenue de simple soldat.

Il se déroba obstinément à toute interview relative à l'affaire : « Je ne sais plus, dit-il, je ne comprends plus. Je suis médecin, uniquement médecin, et j'ai agi selon mon devoir, sans avoir à m'occuper des contingences. Maintenant, me voici à Paris. J'ai des ordres, je vais m'y conformer en soldat. C'est tout. »

On croit savoir que le docteur Hayem, en quittant la gare, s'est rendu au palais pour informer le juge d'instruction qu'il se tenait à sa disposition, et, de là, à la place, ainsi qu'il lui était enjoint.

UN RAPPORT DE L'AVOCAT DE Mme ALMEREYDA

Paris, 31 août. — Me Paul Morel, avocat de Mme Clairo Almereyda, a rédigé un mémoire qu'il a remis au magistrat instructeur. Ce travail aboutit à des indications précises sur le rôle que paraissent à l'avocat avoir joué certains acteurs du drame.

Pour Me Paul Morel, l'inexactitude des rapports et des déclarations du docteur Hayem, du docteur Bécourt, du médecin belge et de tous les fonctionnaires ou gardiens de la prison est flagrante. Pour ce qui est de la première tentative de suicide qui serait établie par les bouts de lacets, le gardien Henin, sur des points essentiels, n'a pas dit la vérité. D'ailleurs, ces bouts de lacets auraient-ils été rendus le soir même à Almereyda, alors qu'on aurait connu sa tentative de suicide du matin? En outre, comment ces bouts de lacets auraient-ils été réunis pour former le lacet qui aurait servi à la strangulation et qui ne présentait d'ailleurs pas deux nœuds?

Quant à la deuxième tentative de suicide pour laquelle aurait servi la fameuse chemise de soie trouvée lacérée, elle n'est en réalité pas mieux établie que la première : Le gardien Henin prétendait avoir découvert cette chemise dans le lit d'Almereyda après le décès. Or, il a été obligé, depuis, de reconnaître que ce n'était pas exact.

Lorsque les médecins légistes se sont présentés pour examiner le corps, celui-ci était recouvert d'une chemise en toile grossière, qui, relevée pour l'examen du cadavre, pouvait cacher le cou. C'est probablement en vue de cette supercherie que la chemise de soie avait été enlevée et remplacée par l'autre. Quand les médecins l'ont réclamée, le personnel a feint de ne pas la trouver; on avait probablement été obligé de la déchirer pour l'enlever au cadavre déjà rigide.

Enfin, un fait capital et inexpliqué a frappé le défenseur : c'est que le docteur Hayem soit venu à une heure inaccoutumée (6 h. 45 du matin) le mardi, jour du décès, voir Almereyda, et qu'aussitôt on ait fait prévenir le médecin-chef qui était déjà parti à Bourg-la-Reine visiter sa clientèle. L'administration, dans sa hâte ou dans son émoi, a demandé en outre au médecin belge de venir.

La conviction de l'avocat, c'est qu'Almereyda venait, à cette heure précise (6 heures 45), de subir la pendaison, qu'il était mourant, moribond; que le gardien, arrivé à 6 heures 30, heure réglementaire, dans la cellule, a trouvé le prisonnier avec le lacet autour du cou, qu'il a sauté sur le lien pour le desserrer, et qu'il l'a rompu avec les deux mains, ce qui explique que le lacet strangulateur ait été retrouvé en trois morceaux. Quelles sont les personnes qui ont pu dans la nuit du lundi au mardi et jusqu'à l'arrivée du docteur Hayem jouer un rôle suspect, c'est ce qu'il s'agit de savoir ou de rechercher.

Me Morel retient la déposition de l'inspecteur Bedel qui vit Almereyda à la Santé et qui recueillit ce propos de la bouche du détenu : « Sont-ils bêtes! Ils m'ôtent ma cravate et me laissent mes lacets. Si je voulais me suicider, ce ne serait pas difficile! » Enfin l'avocat accuse le détenu Bernard, doté de neuf condamnations, de criminelle complaisance. Bernard fut chargé de veiller sur Almereyda. Henin lui avait dit de surveiller le malade du couloir. Il pénétra dans la cellule. Resta-t-il seul longtemps? C'est lui qui annonça au directeur qu'Almereyda avait tenté de se suicider. Voulant déplacer le lit du malade, il appelle un autre détenu, Golstein, et il tire la couche. Pourquoi? Le malade, dit-il, aurait eu une indigestion. Or, ceci se passait mardi matin. A ce moment-là, les médecins de la prison ne constatent pas de vomissements.

Me Morel termine par une requête au juge réclamant des éclaircissements sur les agissements du détenu Bernard pendant la matinée du mardi 14 août.

LE DETENU BERNARD ET L'ADMINISTRATION DE FRESNES

Paris, 31 août. — A la prison de Fresnes, on a procédé à un inventaire des effets d'Almereyda après son décès, mais d'un inventaire à son entrée pas la moindre trace. Il s'est pendu ou étranglé avec les lacets de ses brodequins. « On lui avait refusé des pantoufles. Pourquoi avait-il des bottines, des bottines de sortie du soir puisqu'il ne se levait pas? demande l'« Heure ». Parmi ses gardiens, il en est un qui mérite une mention spéciale, c'est le détenu Bernard, auquel Henin, qui a menti toujours et tout le temps, avait confié la surveillance du détenu Vigo. Bernard possède, de 1897 à 1915, neuf condamnations pour vol, grivèlerie, que sais-je encore? toutes prononcées par les tribunaux de Bordeaux.

ALMEREYDA NE SE SERAIT PAS PENDU AU PORTE-MANTEAU

Paris, 31 août. — L'« Intransigeant » assure qu'il est absolument impossible qu'Almereyda se soit pendu au porte-manteau. Il résulte, en effet, des constatations des médecins légistes, qu'Almereyda est mort des suites d'une pendaison incomplète et que le sillon découvert sur le cou était un sillon horizontal. Ils ont inconstestablement prouvé que le détenu était pendu couché sur le côté gauche. Sur le lacet qui leur a été remis, ils ont constaté la présence de la peinture grise provenant d'un des barreau du lit que le frottement avait rendu brillant.

Dans la cellule d'Alméreyda, un examen minutieux fut fait de tous les points saillants auxquels une corde aurait pu être attachée. Or, à la suite de cet examen, M. Drioux a fait noter dans le procès-verbal de transport que tous ces points saillants — porte-manteau, poignées de fenêtres, etc. — étaient recouverts d'une couche de poussière trop épaisse pour qu'elle eût pu s'y déposer dans le laps de temps qui s'écoula entre l'intervention du personnel et l'arrivée des magistrats.

LA PROPAGANDE « DEFAITISTE »

Paris, 31 août. — On publie des renseignements sur les filiales journalistiques du « Bonnet Rouge » et son agence républicaine télégraphiant gratuitement à Paris et en province des nouvelles défaitistes.

Il y a quelques mois, Almereyda voulut fonder un « Bonnet Rouge marseillais » et avait essayé d'acheter comptant et au prix fort des machines à un de nos confrères de la grande presse marseillaise qui l'éconduisit sans ménagements. « Tentative à rapprocher de celles que nous signalions hier, dit la « Liberté », ayant été exercées sous forme d'offres d'argent directes à de nombreux journaux, d'ailleurs demeurés récalcitrants. Mais d'où venait cet argent? Les 600,000 francs de Duval n'étant évidemment qu'une seule des sources alimentaires. »

L'Affaire Margulies

Paris, 31 août. — Margulies a chargé de ses intérêts Me Florent Jaspar, avocat à la cour de Bruxelles, et Me Georges Desbons, avocat à la cour de Paris. Ceux-ci, après examen approfondi du dossier, ont accepté cette mission.

Margulies vient d'assigner M. le Procureur de la République près le tribunal civil de la Seine, pour voir statuer sur sa nationalité, et pour voir dire qu'il n'est pas Autrichien.

Aux Etats-Unis

L'AMITIE FRANCO-AMERICAINE

New-York, 31 août. — M. Jusserand, ambassadeur de France, au nom des descendants des officiers français qui ont combattu en Amérique avec le général La Fayette, a offert à M. Baker, secrétaire d'Etat à la guerre, dix drapeaux magnifiquement brodés, pour les premiers régiments américains envoyés sur le front français. M. Baker a chaleureusement remercié M. Jusserand. Deux de ces drapeaux ont été remis au général Pershing.

LA GRATITUDE DU GOUVERNEMENT RUSSE

Pétrograd, 31 août. — Le ministre des affaires étrangères a expédié à l'ambassadeur de Russie à Washington le télégramme suivant, pour être remis au président Wilson :

« La Conférence d'Etat de Moscou, au cours de sa séance du 27 août, ayant pris connaissance du télégramme du président, lui a exprimé sa gratitude et ses vœux et a témoigné par une ovation unanime et enthousiaste que les sentiments de la puissante démocratie américaine ainsi que sa conviction dans la victoire commune des alliés au nom de la justice et de la liberté sont partagés par le peuple russe entier.

» Signé : TERESTCHENKO

LA MISSION JAPONAISE AU SENAT

Washington, 31 août. — La mission japonaise a été cordialement reçue au Sénat en grande cérémonie. Le sénateur Saulsbury, président provisoire, a souhaité la bienvenue au vicomte Ishii, lequel a lu une adresse célébrant l'amitié et la bonne volonté entre les deux nations.

UN GRAND DEFILE PATRIOTIQUE A WASHINGTON

Washington, 31 août. — Une des plus grandes manifestations patriotiques dans l'histoire américaine aura lieu le 4 septembre, à l'occasion du défilé du corps des troupes d'élite, avec le président Wilson en tête. Plusieurs membres du cabinet et le personnel de leurs départements défileront ainsi que les membres de la Chambre des députés et peut-être du Sénat. Plusieurs organisations civiles et environ 7,500 hommes de l'armée de terre prendront part au défilé.

M. BRYAN FAVORABLE A LA GUERRE

New-York, 31 août. — M. Bryan, qui jusqu'à présent fut le chef des pacifistes américains, a commencé une tournée de conférences en faveur de la guerre jusqu'au bout.

L'Amérique va rationner les Neutres

Washington, 31 août. — Le président Wilson a lancé une proclamation disant que l'obtention préalable d'un permis est nécessaire pour toute exportation destinée aux pays neutres européens, et qui ajoute de nouveaux articles, entre autres les huiles et les graisses et toutes sortes de coton, ainsi que le sucre, les cuirs, de nombreux produits chimiques et des machines, et l'or monnayé ou en barres, à la liste publiée le 9 juillet des marchandises dont l'exportation à destination des alliés ou des neutres non européens est soumise à un permis.

Les milieux officiels estiment que cette proclamation fait prévoir qu'un contrôle maritime sévère sera exercé comme arme de guerre, et que les neutres voisins de l'Allemagne seront strictement rationnés.

Le gouvernement a d'ailleurs déjà donné à entendre aux représentants des puissances neutres que les Etats-Unis veilleront à empêcher que les marchandises américaines ne remplacent indirectement celles que les neutres expédient en Allemagne.

Certains hauts fonctionnaires préconisent même l'arrêt de toute expédition de vivres aux pays neutres quand ces vivres sont destinés à la nourriture des ouvriers fabriquant du matériel de guerre pour l'Allemagne.

En Angleterre

DEVELOPPEMENT DE LA FLOTTE MARCHANDE

Londres, 31 août. — Le premier vaisseau type construit par le gouvernement britannique de façon à fournir un bon modèle de transport dans le plus bref délai possible avec le minimum de dépense a subi les épreuves finales sévères. Il a été ensuite utilisé comme transport national.

La construction du vaisseau a été commencée en février et après moins de six semaines, il était chargé et prêt à prendre la mer; son tonnage est de 8,000 tonnes.

Six types de ces bâtiments ont été construits et jaugent de 3,000 à 8,000 tonnes. Tous les principaux constructeurs de navires du royaume sont occupés à la construction de ces navires, et la production en sera considérable.

L'avantage de cette construction en séries est que non seulement elle amplifie la fabrication du nombre de pièces différentes pour des différents modèles de machines, mais évite les pertes de temps.

La Conférence interalliée de Londres

L'INDIGNATION D'UN SOCIALISTE BELGE

Londres, 31 août. — Interviewé au sujet de la Conférence socialiste travailliste interalliée, M. Hyndman, le vétéran socialiste belge bien connu, a dit que les deux plus importantes délégations se sont abstenues :

« Je ne puis vraiment comprendre, a ajouté M. Hyndman, comment un Français pourrait se résoudre à voter en faveur d'une rencontre avec des socialdémocrates qui approuvent les assassinats, les attentats et la piraterie commis en ce moment même sur terre et sur mer contre les Français. »

La Coopération japonaise

Zurich, 31 août. — Les « Dernières Nouvelles de Munich » écrivent, au sujet des mouvements des troupes japonaises à la frontière de Mandchourie :

« Cette guerre a déjà apporté tant de surprises qu'il ne nous conviendrait pas de sous-estimer cette dernière menace. Le transport des troupes japonaises sur le front russe demanderait un long temps, si les difficultés de transport par voie ferrée étaient les mêmes qu'avant la guerre, mais les Américains et les Japonais ont beaucoup travaillé aux chemins de fer sibériens, fortement amélioré le matériel roulant et les voies, de sorte que la situation est complètement changée. »

L'ex-Empereur d'Abyssinie capturé

Djibouti, 31 août. — Lidj Jeassou, l'ex-héritier du roi Ménélick, qui s'était évadé de la forteresse où il avait été interné, vient d'être capturé, et son général, le ras Emmar, tué dans la région de Wallo-Galla, entre le Soudan et la côte du Somali français.

Le Syrien Rabbat en Correctionnelle

Paris, 31 août. — M. Drioux, juge d'instruction, a renvoyé hier en correctionnelle le banquier Rabbat, récemment extradé de Suisse sous l'inculpation d'escroquerie, au sujet de la plainte déposée contre lui par M. Escoufet, à qui il extorqua 8,000 francs.

La Tempête à Brest

Brest, 31 août. — L'ouragan qui a sévi sur les côtes bretonnes a causé à Brest de nombreux accidents de mer. Le bateau-pilote n. 2 a coulé. Les navires éprouvés par la tempête sont : le trois-mâts anglais « Rothesay », le trois-mâts français « Gladiateur » et le dundee « Jean », de Blaye.

LA VICTOIRE ITALIENNE

Nos Alliés progressent sur le Mont San-Gabriele

Ils ont fait 635 nouveaux Prisonniers

Rome, 31 août.

Pendant la journée d'hier, nous avons combattu sur le plateau de BAINSIZZA pour consolider l'occupation de quelques hauteurs et pour rectifier notre ligne.

Nous avons obtenu des gains sur les pentes nord du mont San-Gabriele et dans le vallon de Brestovizza, ayant raison de la résistance acharnée de l'adversaire. Nous avons capturé 635 prisonniers, dont 12 officiers et pris 5 mitrailleuses.

Malgré les tirs antiaériens très intenses, nos avions ont bombardé avec succès les voies ferrées de la zone de TOLMINO et l'arrière des lignes ennemies du CARSO.

Sur le front du TRENTIN, dans la vallée de CONCEI (val de Ledro), pendant la nuit du 29 au 30, un détachement ennemi a fait irruption dans un de nos petits postes de vedettes et s'est retiré ensuite, emmenant quelques-uns de nos hommes. Mais une de nos patrouilles, arrivée en renfort et poursuivant le groupe ennemi, a libéré les nôtres et capturé en outre quelques ennemis.

25,000 Prisonniers 100,000 Autrichiens hors de Combat

Rome, 31 août. — Les Italiens ont capturé jusqu'à ce moment 25,000 prisonniers, détruit des divisions entières et mis hors de combat plus de 100,000 Autrichiens.

L'Offensive se poursuit sans relâche

Rome, 31 août. — L'offensive italienne poursuit avec opiniâtreté sa marche, paralysant les contre-attaques tentées par l'ennemi dans le double but de paralyser les Italiens et de les empêcher de rejoindre les dernières lignes de défense.

Les conquêtes des premiers jours obtenues par l'admirable manœuvre de la 2e armée doivent d'ici peu produire d'amples résultats. La supériorité de l'aviation italienne apparaît toujours plus grande; elle devient partie intégrante de chaque combat.

Les Mensonges autrichiens

Genève, 31 août. — Le bulletin autrichien du 30 au soir s'exprime ainsi :

« Théâtre italien de la guerre. — La grande bataille de l'Isonzo a continué encore hier avec un acharnement extrême. Le renpart de notre défense a résisté victorieusement aux plus violents assauts. Dans la région au nord de Kral, deux attaques italiennes ont été brisées dans la matinée; près de Potlesco-Madoni et Britof, l'ennemi a lancé contre nos positions pendant toute la journée et jusqu'à une heure avancée de la nuit de nouvelles troupes. Tous ces assauts se sont brisés contre la résistance opiniâtre de nos vaillants soldats.

» Parmi tous les moyens de combat à l'aide desquels l'ennemi essaie de briser notre résistance, il en eut un de nouveau dans ce secteur, presque inattendu : à l'est de Britof, la cavalerie italienne s'est lancée sur nos retranchements; elle a été reçue par nos mitrailleuses.

» Sur le mont San-Gabriele, il y a eu de nouveau de durs moments pour nos héroïques combattants le 29 août. L'ennemi revenait toujours et sans cesse à l'attaque de cet ouvrage. Dans la soirée, il a réussi à pénétrer dans nos tranchées sur la pente nord; après la tombée de la nuit, nos troupes ont contre-attaqué par un très mauvais temps.

» A l'est de Gorizia, l'armée ennemie a continué à exercer sa pression. S'il n'y a eu dans la matinée que des attaques partielles à repousser, l'ennemi, par contre, dans l'après-midi, a de nouveau, après un feu roulant qui a duré plusieurs heures, lancé une attaque en masse de grande envergure. La région de San-Marco a été de nouveau le foyer principal des combats. Au cours d'une lutte à la baïonnette et à la grenade, notre première ligne a dû être maintenue; à cet endroit, comme partout, entre San-Catharina et Vertojba, près de Kostanjovica, notre feu a été un feu... avancé (?)... après une attaque par surprise, déclenchée avec succès contre l'ennemi.

» Trieste a été bombardé hier matin pour la seconde fois et ce matin pour la troisième fois dans l'espace de quarante-huit heures par des aviateurs ennemis. »

Et voilà comment à Vienne on présente les faits!

Genève, 31 août. — Le communiqué autrichien du 31 août dit :

« Hier à midi, les aviateurs ennemis ont attaqué Trieste pour la quatrième fois. Il n'y a pas eu de dommages importants.

» Sur le plateau du Carso, la journée a été relativement calme.

» Au nord de Cal, dans la matinée, l'ennemi a tenté encore quelques attaques isolées qui ont échoué. Il n'y a eu aucune opération importante.

» Les divisions italiennes se sont de nouveau jetées avec une fureur d'autant plus grande sur le front qui s'étend entre les secteurs mentionnés sur nos positions près de Poydlesci, Madoni, Britof, et sur le mont San Gabriele qui, depuis sept jours, est le point central de la bataille de l'Isonzo.

» Dans la soirée, près de Britof, alors que les assauts italiens se ralentissaient quelque peu, nos détachements, pleins d'un inépuisable esprit d'offensiev, ont ramené des tranchées ennemies 3 officiers italiens, 100 hommes et 2 mitrailleuses. »

Une Offensive autrichienne dans le Trentin avortée

Rome, 31 août. — Le commandement autrichien préparait dans le Trentin une offensive que l'offensive italienne sur l'Isonzo a fait avorter. Le projet autrichien n'avait pas de grands objectifs, mais il voulait prévenir et retarder l'offensive sur l'Isonzo, en obligeant le commandement italien à tenir engagés des troupes et du matériel sur le front du Trentin. Quand l'action italienne a commencé, le commandement autrichien s'est trouvé contraint d'interrompre l'envoi des renforts dans le Trentin et en Carnie.

Les Chefs de l'Armée française félicitent l'Armée italienne

Paris, 31 août. — Le général Petain, commandant en chef les armées du Nord et du Nord-Est, a adressé à M. le général Cadorna, commandant en chef les armées italiennes, le télégramme suivant :

Les armées françaises applaudissent aux nouveaux et brillants succès de la valeureuse armée italienne. Que Votre Excellence veuille bien agréer mes plus chaleureuses félicitations et transmettre aux soldats victorieux de l'Isonzo et du Carso le cri d'admiration enthousiaste de leurs frères d'armes, ceux de l'Yser, ceux de Craonne, ceux de Verdun unis à eux dans la même volonté de vaincre.

Le général Cadorna a répondu à M. le général Petain par le télégramme suivant :

C'est avec une vive émotion et une profonde reconnaissance qu'à l'heure du succès de nos armées me parvient par votre voix, à l'adresse des troupes italiennes combattantes, le salut des valeureux soldats français de l'Yser, de Craonne et de Verdun. Je vous transmets, en échange, le salut et les sentiments de chaude admiration des soldats qui, sur le front Giula, ont conscience de combattre pour la cause commune à tous les alliés, qui marchent sur le talon de l'ennemi héréditaire de l'Italie et espèrent porter un coup violent à l'ennemi de la liberté et du droit de l'Europe.

Le général Foch, chef de l'état-major général de l'armée, a adressé au général Cadorna, commandant en chef les armées italiennes, le télégramme suivant :

Je vous adresse mes félicitations les plus vives pour les brillants succès obtenus par l'armée italienne sur le front de l'Isonzo. La vaillance et l'endurance de vos troupes victorieuses combattant avec vigueur et ténacité dans un terrain difficile fait l'admiration de l'armée française, qui est fière de soutenir la lutte du droit et de la liberté aux côtés de la glorieuse armée italienne.

Le général Cadorna a répondu au général Foch par le télégramme suivant :

Votre message de félicitations pour le succès de l'armée italienne me cause une vive satisfaction : il est une nouvelle preuve de l'étroite fraternité d'armes qui nous unit et qui devient plus sensible aux heures grandioses de la guerre. Nous sommes fiers de combattre pour une cause commune, cause si haute que le fait de l'avoir servie sera un titre éternel de gloire pour nos nations, et je me réjouis de ce que la belle artillerie française prenne part de façon efficace à notre action.

Heureux de notre victoire sur le front Giula, je vous félicite pour les vôtres, aimant à penser qu'elles contribueront à cette victoire commune et finale dans laquelle les sacrifices, la valeur, la volonté concordante des alliés y trouveront leur couronnement.

Communiqués français

Du 31 Août (14 heures)

A L'EST DE CERNY, une patrouille allemande qui tentait d'aborder nos lignes a été repoussée par nos feux.

Activité réciproque de l'artillerie sur les DEUX RIVES DE LA MEUSE.

En ALSACE, un coup de main ennemi au sud de l'HARTMANNSWILLERKOPF a complètement échoué.

Rien à signaler sur le reste du front.

Du 31 Août (23 heures)

Aucune action d'infanterie au cours de la journée.

La lutte d'artillerie a été assez vive dans la région de CERNY et sur la rive droite de la MEUSE, au nord de la cote 344.

La Bataille de Verdun

Maîtrise absolue de nos Aviateurs

Paris, 31 août. — Dans une lettre trouvée sur un prisonnier allemand, cette phrase suggestive :

« La nuit a bien commencé : feux de barrage de part et d'autre. De jour, cela n'a pas valu mieux : tout le temps, des aviateurs qui règlent le tir survolent nos tranchées. De nos « glorieux aviateurs », nulle trace. Ils apparaissent cinq minutes et disparaissent aussitôt, tandis que le « Français » croise toute la journée sur nos têtes. »

Le Drapeau américain flottera à Verdun

Paris, 31 août. — Sur la demande de M. Jean Grillon, ancien député de Nancy, sous-préfet de Verdun Mme Charles Carrol of Caroliton a envoyé un drapeau américain qui flottera le 6 septembre, journée de La Fayette, sur les ruines glorieuses de la ville martyre.

Le G. Q. G. américain se rapproche du Front

Paris, 31 août. — On annonce officiellement que la plupart des services attachés au grand quartier général américain seront transférés demain à destination d'une nouvelle résidence plus rapprochée du front.

Armée d'Orient

Salonique, 30 août.

La journée du 30 a été marquée par une série de vifs combats qui se sont déroulés sur la SERKA DI LEGEN et dans la région montagneuse située à l'ouest de NONTE.

Sur la SERKA DI LEGEN, après une violente préparation d'artillerie, deux fortes attaques bulgares qui avaient pris pied de nuit dans quelque élément de nos tranchées avancées en ont été presque complètement chassées par nos contre-attaques prononcées au point du jour.

L'ennemi a renouvelé ses assauts dans la journée. Il a été partout repoussé.

Dans la région à l'ouest de NONTE, les troupes serbes ont pénétré dans la première position de l'ennemi et lui ont fait une vingtaine de prisonniers.

Dans la région de MONASTIR et dans celle de DOIRAN, lutte d'artillerie très vive de part et d'autre.

Blocus et Ravitaillement

Paris, 31 août. — La Conférence des délégués français, italiens et suisses a commencé ses séances mercredi, sous la présidence du sous-secrétaire d'Etat du blocus.

Jeudi soir a été adoptée et signée la convention concernant l'importation de bois suisse en France et en Italie; ces bois seront répartis entre les deux pays alliés par des délégués agissant en commun suivant une convention dont les termes sont arrêtés en principe entre les alliés.

Notre politique du blocus s'oriente donc vers des tractations qui assureront au ravitaillement français et à celui des alliés le plus possible des exportations neutres, qui allaient jusqu'à présent vers les empires centraux.

Journal suspendu

Paris, 31 août. — Le « Journal du Peuple » vient d'être suspendu pour quinze jours.

Communiqués anglais

Du 31 Août (après-midi)

Le temps est très variable. L'ennemi a violemment bombardé cette nuit nos positions avancées au NORD-OUEST D'ARLEUX-EN-GOHELLE, et au début de la matinée a tenté sur nos lignes un coup de main qui a entièrement échoué.

Du 31 Août (soir)

Ce matin, au point du jour, l'ennemi, en même temps qu'il canonnait nos tranchées à l'est de GOUZEAUCOURT, déclenchait un violent bombardement sur les positions récemment conquises par nous à l'est d'HARGICOURT et d'EPEHY.

A l'est d'HARGICOURT, les Allemands n'ont tenté aucune action d'infanterie, mais, plus au nord, un monticule isolé situé au nord de la ferme VILLEMONT, sur le terrain que nous avons pris le 19 août, a été attaqué par de forts détachements ennemis qui ont obligé la faible garnison à évacuer cette position avancée.

Nous avons repoussé des coups de main ennemis sur nos tranchées à l'est de GOUZEAUCOURT.

Une forte patrouille allemande a réussi pendant la nuit à pénétrer dans un de nos petits postes à l'est d'OOSTTAVERNE. Quelques-uns de nos hommes ont disparu.

Les Anglais ont atteint tous leurs Objectifs

Londres, 31 août. — A Lens, comme sur le front d'Ypres, les Allemands luttent désespérément pour avoir leurs coudées franches; il leur faut conserver derrière eux de grands espaces pour manœuvrer leurs réserves. Ce qui est inquiétant pour les Allemands, ce ne sont pas tant les opérations présentes que celles qui vont suivre. Nous nous sommes battus pour avoir les tremplins d'où partiront nos attaques futures et nous avons atteint tous nos objectifs.

L'Allemagne donne satisfaction à l'Argentine

Buenos-Ayres, 31 août. — Répondant à la dernière Note argentine, qui déclarait ne pas pouvoir admettre que les navires argentins soient attaqués et détruits par les escadres de l'empire allemand, et qui exigeait une solution de sa réclamation relative au vapeur « Toro », le ministre d'Allemagne a remis au gouvernement argentin la Note suivante :

« Le gouvernement impérial, animé du désir de maintenir des relations cordiales avec la République Argentine, et de prouver par des faits ses sentiments amicaux, a décidé, après un nouvel examen de la question du vapeur argentin « Toro », d'indemniser le gouvernement argentin.

» Le gouvernement impérial a déclaré en même temps que la liberté des mers pour la navigation argentine, comme pour les autres, constitue l'un des objets de cette guerre; par conséquent, bien que sa liberté d'action soit limitée par les procédés illégaux de ses ennemis, il reconnaît volontiers les formes du droit international et s'efforcera de les respecter.

» Les forces navales de l'empire ont reçu des ordres et des instructions conformes à ce point de vue. Le gouvernement impérial est convaincu qu'après ces déclarations, aucun incident ne se produira qui puisse troubler les relations amicales avec la République Argentine. »

La solution obtenue par le gouvernement argentin est considérée comme un succès complet, puisqu'elle comporte une modification de la politique sous-marine allemande dans un sens favorable aux intérêts des neutres.

Excuses allemandes à la Hollande

La Haye, 31 août. — Le gouvernement allemand a exprimé ses regrets de l'incident d'août au cours duquel deux aéros allemands jetèrent neuf bombes sur le territoire hollandais.

« Les aviateurs, dit la Note allemande, se trouvaient au-dessus des nuages et croyaient survoler la mer. »

Le gouvernement allemand a consenti à payer une indemnité à titre de réparation des dégâts matériels.

Fin de Grève

Limoges, 31 août. — Une transaction étant intervenue entre les patrons et les ouvriers en chaussures, le travail reprendra lundi matin dans toutes les usines.

Dépêches de la Nuit

M. MALVY, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DONNE SA DÉMISSION

Paris, 31 août. — **M. Malvy a adressé à M. Ribot, président du conseil, sa démission de ministre de l'Intérieur.**

Voici le texte de la lettre de démission de M. Malvy :

Paris, le 31 août 1917.

Monsieur le Président du Conseil,

Il y a quelques mois, en présence des attaques injustifiées dont j'étais l'objet et afin de ne pas paraître, dans les graves moments que nous traversons, affaiblir l'union indispensable de tous les citoyens, union à laquelle j'ai conscience d'avoir travaillé de toute mon âme, j'avais eu l'honneur de vous offrir ma démission. Vous n'avez pas cru à ce moment devoir user de la liberté que je vous laissais.

Depuis lors, la campagne menée par certaine presse a redoublé de violence sans que je puisse, enchaîné au silence par ma fonction, réfuter les nombreuses inexactitudes et les odieuses calomnies que cette campagne m'apporte chaque jour.

J'ai tenu d'abord à me présenter devant le Conseil général du Lot, en face de mes compatriotes, qui, par un témoignage unanime, en présence des outrages qui, venant surtout de la presse réactionnaire, cherchaient à atteindre en moi un ministre républicain, ont tenu à me renouveler leur entière estime et leur affectueuse sympathie.

Revenu hier, je veux tout de suite faire face à ces outrages et confondre mes calomniateurs. Je ne puis le faire qu'en reprenant dès aujourd'hui, comme simple citoyen, avant de la prendre dans trois semaines à la tribune de la Chambre, la liberté qui, présentement, me fait défaut.

J'ai donc l'honneur, Monsieur le Président du Conseil, de résigner entre vos mains mes fonctions de ministre de l'intérieur.

Avant de vous quitter, je tiens à vous remercier encore une fois d'avoir bien voulu à différentes reprises, et alors que les faits qui alimentent cette campagne vous étaient connus, rendre justice à celui qui était votre collaborateur.

En me retirant du cabinet que vous présidez, j'ai conscience de permettre au gouvernement, comme doit le faire à l'heure présente tout bon Français, d'éviter les attaques dont il est l'objet et qui ne peuvent que l'affaiblir au plus grand dommage des intérêts du pays.

Je me retire la conscience tranquille et la tête haute, prêt à mon banc de député à demeurer ce que j'étais hier, un homme d'action, un patriote sincère et un ferme républicain.

J'ai la satisfaction d'emporter dans ma retraite le témoignage de tous les honnêtes gens qui m'ont vu à l'œuvre et qui savent que, pendant ces trois ans de guerre, j'ai collaboré de tout mon cœur à la défense nationale, et de tous les démocrates qui savent l'effort prolongé qu'avec eux j'ai accompli pour cimenter dans notre patrie la paix sociale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon respectueux dévouement.

MALVY.

Paris, 31 août. — **Les membres du gouvernement se réuniront demain en conseil de cabinet. Le président du conseil leur fera connaître la démission de M. Malvy.**

C'est à la suite de ce conseil que le successeur du ministre de l'intérieur sera désigné.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Le Gouvernement provisoire confirme le Pacte de Londres

Londres, 31 août. — **Le gouvernement provisoire russe a assumé officiellement le 21 août, au nom de la Russie révolutionnaire, les obligations résultant du pacte de Londres du 5 septembre 1914.**

Une semblable confirmation n'était pas nécessaire pour que la Russie restât liée, mais l'acte du gouvernement provisoire confère à cette obligation un caractère de solennité particulière.

Le Général Parski à Riga

Pétrograd, 31 août. — Le gouvernement provisoire, sur la proposition de M. Kerensky, a désigné le général Parski pour remplacer sur le front de Riga le général Radko Dimitrieff, relevé de ce commandement pour exercer d'autres fonctions. Le général Parski a la réputation d'être un tacticien remarquable, et son én

Conférence de Londres

Déclaration de M. Albert Thomas sur l'Alsace-Lorraine

Londres, 28 août (retardée). — Au cours de la conférence socialiste interalliée, M. Albert Thomas, ministre français de l'armement, a fait une déclaration où nous relevons ce passage :

« Quant à la question brûlante de l'Alsace-Lorraine, quelques politiciens russes conseillent de la résoudre par un plébiscite; mais il y a, d'après plusieurs socialistes français, des obstacles insurmontables à cette voie. Ce n'est pas une question de votes. L'opinion de tous les Français est que les provinces doivent retourner à la France. Elles furent séparées de la France par la force des armes et contre le vœu des habitants. La seule réparation adéquate de cette agression militaire est la restitution.

Les Révélations de M. Gérard

Londres, 31 août. — Dans le « Daily Telegraph » M. Gérard, ex-ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, relate aujourd'hui l'entrevue qu'il eut avec le baron Beyens et M. Jules Cambon dans le jardin de l'ambassade de France, à Berlin, le 30 juillet 1914.

Les deux diplomates français et belge reconnurent que la guerre était inévitable si les Etats-Unis ne réussissaient pas à intervenir « in extremis ». M. Gérard se rendit ensuite auprès de M. Goeschen, ambassadeur d'Angleterre à Berlin, qui exprima lui aussi la plus vive inquiétude. C'est alors que M. Gérard prit sur lui d'adresser au chancelier de l'empire la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de bien vouloir me dire si mon pays ne peut véritablement rien faire pour arrêter la terrible guerre qui est sur le point d'éclater. Je suis certain que le Président des Etats-Unis approuvera toute démarche de ma part en vue de maintenir la paix. »

A cette lettre, jamais aucune réponse ne fut faite.

La Vie sur le Front allemand

Paris, 31 août. — Lettres trouvées sur des prisonniers sur le front des Flandres :

D'un soldat du 391e d'infanterie : « Nous venons de faire des exercices pendant quatre semaines sans discontinuer et nous avons eu une revue de l'empereur. Je ne puis te dire à quel point nous en avions plein le dos. Nous sommes maintenant près de Lille et occupons une position tranquille. Le mot d'ordre est toujours : « Avoir grand'faim. » On doit passer toute la journée avec un pain d'une livre; à midi une soupe comme pour un malade.

» Je viens d'aller en permission et j'ai bien vu la dramatique situation. Je puis t'assurer que si la guerre ne se termine pas cet hiver, au printemps nous mourrons de faim à moins que nous n'avalions un éclat d'obus. »

Extrait du carnet d'un fantassin du 202e régiment : « Mardi, un soldat de la 3e compagnie s'est pendu avec la ficelle pour nettoyer son fusil. Les exercices auxquels on nous astreint et la faim qu'on endure ont poussé ce jeune homme à cette extrémité. »

Une Proclamation de Gabriele d'Annunzio

Milan, 31 août. — Gabriele d'Annunzio, quittant Milan en aéroplane pour retourner au front, a laissé tomber sur la ville un Message inspiré par le plus ardent patriotisme :

« Jamais, écrit le poète, la patrie n'a demandé à meilleur droit et n'a plus largement obtenu notre sang et nos œuvres, toute notre foi et toute notre dévotion.

» Les bras qui travaillent lui sont consacrés, comme ceux qui combattent, et chaque outil devient une arme. Nous sommes résolus à aller toujours en avant, toujours plus loin, aussi bien sur le sol ennemi que dans le sacrifice à notre terre natale.

» Italiens ! vous en ferez la preuve demain encore si vous montrerez qu'ignorantes l'une et l'autre de toute faiblesse, la France et l'Italie savent affirmer leur volonté de vaincre. »

La Guerre sous-marine

Sous-Marin mis en fuite par des Voiliers français

Paris, 31 août. — Le 11 août, un convoi, le 51e du même genre, composé de petits voiliers qui, après avoir pêché le hareng, servent à patrouiller en même temps qu'à nous apporter du charbon d'Angleterre, est canonné de loin par un sous-marin. Immédiatement le navire ayant essuyé le feu de l'ennemi, le « Saint-Michel », riposte avec vigueur et met le cap sur lui.

En même temps un petit baleinier, le « Tigre », qui escortait le convoi tout en traînant derrière lui deux des harenguiers, largue la remorque, s'élance à toute vitesse vers l'ennemi et lui envoie plusieurs obus. Le sous-marin plonge et n'est plus revu.

Nos Marins à l'Honneur

Un témoignage officiel de satisfaction est décerné à l'équipage du chalutier « Papillon » pour avoir mis en fuite à deux reprises, dans la matinée du 4 août 1917, par son attitude énergique et la précision de son tir, un sous-marin ennemi, et assuré la protection d'une flotille de pêche à plus de 20 milles au large des côtes.

Paris, 31 août. — Est cité à l'ordre de l'armée le patrouilleur « Marguerite » : « Au cours de plusieurs engagements avec des sous-marins ennemis, l'équipage de la « Marguerite » a fait preuve des plus belles qualités de courage, de sang-froid et d'endurance sous l'énergique direction de son commandant. A, en dernier lieu et dans des circonstances critiques, combattu pendant quarante-huit heures consécutives un incendie grave causé par le feu de l'ennemi et réussi à préserver cette unité, donnant un bel exemple de persévérance et de dévouement. »

Un Vapeur échappé à un Sous-Marin

Dans la Méditerranée occidentale, le 6 août, un vapeur dont l'homme de veille avait malgré un fort clapotis aperçu à très grande distance un sous-marin en demi-plongée eut le temps de prendre toutes dispositions utiles et réussit à lui échapper en le gagnant de vitesse.

Un Aéronef à la Dérive au-dessus des Côtes danoises

Copenhague, 31 août. — Un ballon d'observation désemparé de nationalité inconnue a traversé hier matin la partie méridionale du Jutland, venant de la mer du Nord, et a disparu au-dessus du Cattégat.

Plusieurs câbles d'acier armés de crampons de fer pendaient de la nacelle. Ils causèrent de graves dégâts aux toits des maisons et aux lignes télégraphiques et tuèrent ou blessèrent un certain nombre d'animaux domestiques. Un homme a été aperçu dans la nacelle.

Le Commandant du "Boute-Feu" acquitté

Toulon, 31 août. — Le conseil de guerre maritime, présidé par le contre-amiral Lejay, commandant du front de mer, a prononcé ce matin l'acquittement du capitaine de corvette Chauvin, ancien commandant du torpilleur « Boute-Feu », sombré sur une mine alors qu'il se portait au secours d'un navire torpillé. Le conseil a rendu hommage à la brillante conduite du commandant Chauvin, de l'état-major et de l'équipage, qui en ces circonstances ont fait preuve de sang-froid et de dévouement. Le commandant Chauvin a été félicité.

Accidents d'Aviation

Paris, 31 août. — Le commandant Fougeroux, directeur de l'aviation de la 7e armée, a été tué dans un accident d'aéroplane. Il partait pour une excursion de nuit, quand son appareil, s'étant retourné, s'est écrasé sur le sol.

Lyon, 31 août. — A l'Ecole d'aviation d'Amérieu, le sous-lieutenant Lucas, élève pilote, au cours des épreuves pour l'obtention du brevet, est tombé près de Montrevel et s'est tué.

Londres, 31 août. — On annonce la mort du sous-lieutenant Ec. Laron, membre du Parlement britannique, à la suite d'une chute d'aéroplane.

Le Moratorium des Assurances

Paris, 31 août. — Aujourd'hui est promulgué un décret qui proroge sans modification pour une nouvelle période de quatre-vingt-dix jours francs les délais précédemment accordés pour l'acquittement des sommes dues par les Sociétés d'assurances, de capitalisation et d'épargne.

Mise en Sursis des Spécialistes agricoles des Vieilles Classes

Paris, 31 août. — Les ministres de la guerre, de l'armement et de l'agriculture, en vue de compléter les dispositions prises à l'égard des spécialistes agricoles, ont décidé de mettre à la disposition de l'agriculture, en sursis d'office illimité, les hommes des classes 1891 et plus anciennes du service armé, 895 et plus anciennes du service auxiliaire, les pères de cinq enfants ou veufs pères de quatre enfants appartenant à la R. A. T. qui exercent l'une des professions ci-après : maréchal ferrant, forgeron, réparateur de machines agricoles, bourrelier, sellier, charron.

Ces dispositions sont exclusivement réservées aux professionnels qui travaillent pour l'agriculture.

Le général commandant en chef les armées est chargé d'assurer l'exécution de cette décision en ce qui concerne le personnel appartenant aux unités et formations des armées.

L'Affaire du « Bonnet Rouge »

L'ENQUETE SUR LA MORT D'ALMEREYDA

Paris, 31 août. — Cette après-midi, M. Drioux a repris la suite de l'instruction de l'affaire Almereyda. Il a d'abord liquidé l'histoire du lacet attaché au portemanteau. Il s'agit, en réalité, d'un morceau de lacet simplement posé sur le portemanteau par un gardien ou un détenu.

Le docteur Hayem fut ensuite introduit dans le cabinet du juge. Il s'expliqua sur les termes de son rapport.

Ce rapport, a-t-il dit, était destiné uniquement au directeur de la prison. Il a déclaré ensuite n'avoir pas quitté le malade, mais il a ajouté « médicalement parlant », c'est-à-dire qu'il a suivi constamment le malade auquel il a donné ses soins.

Lorsque Almereyda fut amené à Fresnes, on ne signala pas au docteur Hayem les maladies dont il était atteint. Il le soigna simplement comme héroïnomane.

Le médecin connut les tentatives de suicide de l'ancien directeur du « Bonnet-Rouge », mais il considéra cela comme un chantage de la part du malade, espérant ainsi obtenir des doses plus considérables d'héroïne.

Le mardi, il vit le sillon, mais il l'attribua aux tentatives faites la veille et n'y attacha aucune importance. Pour lui, la mort d'Almereyda est naturelle et n'est point consécutive à la pendaison.

Le gardien Henin, entendu ensuite, n'a pas apporté de précisions nouvelles. Il a confirmé ses précédentes déclarations.

Il a pris son service à six heures du matin et a assisté aux derniers moments du malade.

Le détenu Bernard n'a apporté aucun nouvel éclaircissement. Il a dit avoir donné régulièrement la potion d'Almereyda la nuit qui précéda la mort.

A une question du défenseur, Me Morel, Bernard a déclaré qu'il était possible qu'à six heures du matin, quand Henin prit son service, il fut dans la cellule de l'ancien directeur du « Bonnet Rouge ».

Henin a déclaré ne pas s'en souvenir.

Ecole Polytechnique

Paris, 31 août. — Il a été pris la disposition suivante :

Tout élève actuellement pourvu d'un grade d'officier à titre définitif ou à titre temporaire, retraité ou en instance de retraite pour blessure ou infirmités contractées au service ou reconnu par une commission de réforme inapte à faire campagne pour une durée de six mois au moins à la suite de blessure ou d'infirmités contractées au service, sera autorisé à poursuivre ses études jusqu'à leur achèvement ou jusqu'au jour où l'aptitude à faire campagne serait régulièrement constatée.

Une Evasion d'Allemagne

(D'un correspondant particulier.)

Le maréchal des logis S. A..., du 5e groupe A. C. A., avait été fait prisonnier le 22 août 1914, à L..., en Belgique, lors de la première émission des gaz boches, contre lesquels, alors, aucune immunisation n'avait été prévue.

Après vingt-quatre mois de souffrances dans les camps d'Allemagne, il demanda à faire partie d'une équipe agricole. Les circonstances le favorisèrent : on l'expédia en Westphalie, à 80 kilomètres de la frontière hollandaise. Là, plus de ces fils électrocuteurs qui défendent le front hollando-belge. Aucun obstacle qui puisse gêner l'intense contrebande alimentaire dont il fut témoin.

Longuement, il mûrit un plan d'évasion auquel participèrent trois compagnons de captivité. Il fallut se procurer carte, boussole, vêtements civils. Depuis longtemps, ils prélevaient sur les envois de biscuits dus à la sollicitude du gouvernement français, ainsi que sur les colis envoyés par leurs familles, les provisions nécessaires à leur fuite. On se concerte la nuit, on pare à l'imprévu possible, on arrête les suprêmes dispositions.

Pour corser l'aventure, la signer à leur façon, on décide de laisser un souvenir à certain homme de garde, prototype de la brute allemande, dont ils eurent tant à souffrir... Lorsque leur surveillance a été dupée, les féroces gardiens de nos prisonniers sont renvoyés au front dare-dare, comme punition. Ce serait un honneur chez nous. Or, le maréchal des logis A... choisit justement le jour où leur bourreau était de garde pour lui faisser compagnie.

Les évadés durent traverser le Rhin dans une barque... empruntée. Puis, le jour, ils se terraient dans les seigles, hauts cette année de plus de 2 mètres. Ils marchaient toute la nuit, à la boussole, fiévreusement, sans arrêt, soutenus par leur farouche volonté de réussir. Ils gagnèrent ainsi un jour sur les quatre prévus pour leur itinéraire, non sans d'angoissantes péripéties. La dernière nuit, ils tombent à l'improviste, à l'entrée d'un village qu'ils devaient contourner, sur un homme armé qui fait les cent pas sur la route. Un soldat ! Il est trop tard pour reculer. Fuir, c'est se dénoncer. Bravement, ils passent.

— Bonsoir, disent-ils en allemand.

On leur répond : Bonsoir. Ils sont passés. Mais leurs cœurs battaient fort !

Un kilomètre plus loin, nouvelle alerte. Terribles transes ! Des fusils brillent au clair de lune. Un poste de soldats habillés à l'allemande. C'est fini cette fois : tout est à recommencer !

Mais un gros blond qui fume une pipe de porcelaine, dit dans un large rire : « Holland !... » Ah ! quel coup ! Nos braves n'ont plus de jambes, pensent défaillir de joie. On les restaure, on leur offre des cigares. Le lendemain, ils sont évacués à V..., puis sur R..., où, après cinq jours d'attente, un convoi de cargos escortés de patrouilleurs anglais, leur permet de passer en Angleterre. A Londres, interrogatoire sévère, fouilles minutieuses. Méprise de la foule qui les menace. Accueil plus courtois à Folkestone. Enfin, ils foulent le sol français, heureux et fiers de leur vaillante équipée.

La « Grande Victoire allemande » de Sambre-et-Meuse

Dans le trouble des premières émotions, le public ne sut pas discerner que la victoire, appelée par les Allemands « Victoire de Sambre-et-Meuse » était, pour eux, incomplète et renfermait les germes d'une prochaine défaite. Maintenant, il est possible de le déterminer clairement. Les armées alliées furent battues sur la Sambre, mais elles ne furent ni détruites, ni tournées, ni coupées.

Comment le haut commandement français sut profiter de cet état de choses en prenant l'initiative des opérations, c'est ce qu'explique l'éminent historien Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, dans le 70e fascicule de son *Histoire illustrée de 1914* parue le 15 août.

L'Histoire illustrée de 1914 est en vente en fascicules bi-mensuels dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

L'Histoire illustrée de la Guerre de 1914 est en vente en fascicules bi-mensuels (le 1er et le 15). Le fascicule : 1 franc dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

Citations à l'Ordre

— Est cité à l'ordre de l'armée, Armand Saint-Paul, soldat de 2e classe de l'artillerie d'assaut (A. S. 2 cavalerie) : « Canonnier au 2e groupe mitrailleur d'un char d'assaut mis hors de combat, le 16 avril 1917, est resté avec son officier, et a gardé, revolver au poing, 20 prisonniers allemands. Ne s'est replié qu'avec son chef de batterie. A été légèrement blessé. »

Ce brave est un Bordelais, dont les parents habitent 6, rue Christine.

— Est cité à l'ordre de l'armée, M. André Danguin, capitaine : « A conduit magnifiquement sa compagnie à l'assaut du plateau de Vauclerc, le 5 mai 1917. S'est emparé de tous ses objectifs. Le 6 mai, a été tué d'un éclat d'obus, au moment où il venait de repousser, à la grenade, une forte reconnaissance ennemie. Déjà cité à l'ordre de la division, le 21 juin 1915. »

— Est cité à l'ordre de la division, Georges Beaucher : « Pendant les journées du 17 au 22 avril 1917, en Champagne, a assuré son service d'agent de liaison avec un courage et un dévouement remarquables, dans une zone violemment battue par l'artillerie et les mitrailleuses. »

— Est cité à l'ordre de la brigade, Pierre Latargerie, sergent : « S'est conduit avec la plus grande bravoure aux attaques du 17 au 20 avril 1917, entraînant ses hommes et les maintenant dans le devoir. »

— Est cité à l'ordre de la brigade, le sapeur Ferdinand Labat, du détachement télégraphique de la ... division d'infanterie : « A montré beaucoup de courage et d'énergie, en réparant les lignes, sous un violent bombardement. »

La famille habite Bordeaux, 5, rue des Tilleuls.

— Est cité à l'ordre du régiment, le maréchal des logis Séraphon : « Estafette à l'état-major de la D. I., s'est fait remarquer aux attaques de C..., par le calme et le sang-froid dont il a fait preuve dans ses fonctions de guide et d'agent de liaison. »

— Est cité à l'ordre du régiment, le soldat Jean Laplace, du 49e d'infanterie : « Au front depuis le début de la campagne, blessé une fois et revenu aussitôt guéri. S'est particulièrement fait remarquer du 5 au 7 mai 1917 par son énergie et son courage, sous les bombardements. »

— Est cité à l'ordre du régiment, Marcel Delmas, légionnaire de 2e classe : « Au cours des opérations du 17 au 21 avril 1917, a montré, comme observateur, beaucoup de courage et de sang-froid, se tenant à son poste sous des bombardements très violents. Déjà blessé trois fois depuis le début de la campagne. »

— Est cité à l'ordre du régiment, le sergent-fourrier Fernand Berteau, de la 17e compagnie du 1er de marche de zouaves : « Chargé de la liaison, pendant la période du 20 au 24 mai 1917, s'est acquitté consciencieusement de différentes missions, traversant des zones très violemment battues par des obus de gros calibre; grièvement blessé. Sous-officier très méritant. Déjà cité pour sa belle conduite à Verdun. Deux fois blessé au cours de la campagne. »

— Est cité à l'ordre du régiment, Eugène Martin, sergent-major, 14e d'infanterie : Sous-officier brave et très dévoué. Tué à son poste, le 2 mai 1917. »

Eugène Martin était le fils aîné de M. Martin, de la maison Gonfreville et Martin.

— Est cité à l'ordre du commandement de l'artillerie, Pierre Duclos, 2e canonnier-servant, 24e d'artillerie : « Excellent canonnier, plein d'entrain et de dévouement. Blessé à son poste, le 24 juillet 1917, a donné à tous l'exemple du plus grand courage et d'un parfait sang-froid. »

BORDEAUX

11 — 12

Il y a un an

1er SEPTEMBRE 1916

L'armée russe, commandée par le général Broussiloff, continue à avancer dans les Carpathes où elle s'est emparée de hauteurs importantes et a fait près de 16,000 prisonniers.

Trente vaisseaux de guerre anglais et français arrivent devant le Pirée.

Foire de Bordeaux

PROGRAMME DE L'OUVERTURE

Ainsi que nous l'avons dit, M. Maginot, ministre des colonies, présidera samedi l'inauguration de la deuxième Foire d'échantillons de Bordeaux. Le ministre arrivera dans notre ville à sept heures du matin et sera l'hôte du préfet de la Gironde, à la préfecture, rue Vital-Carles.

A onze heures, M. Maginot sera reçu, sur l'hémicycle des Quinconces, par le Comité de la Foire, qui lui fera visiter les installations et présentera les exposants.

A midi et demi, un lunch sera servi au Grand-Théâtre, dans la salle des concerts. Le maire de Bordeaux, le président du Comité et le ministre y prendront successivement la parole.

A trois heures de l'après-midi, visite de la rade sur « l'Athlète ».

A cinq heures, réception à l'Institut colonial.

LA DELEGATION MUNICIPALE PARISIENNE

MM. Ambroise Rendu et Fillant, vice-présidents du Conseil municipal de Paris, sont arrivés à Bordeaux-Saint-Jean vendredi matin, par l'express de sept heures; ils ont été reçus à la gare par M. Gruet, maire de Bordeaux.

Une délégation des conseillers municipaux de divers départements est attendue samedi matin.

L'Après-Guerre économique

Paris, 31 août. — A l'occasion de la Foire de Bordeaux, le comité international économique « Suisse-Océan », qui a pour but d'opposer au Bâle-Hambourg une puissante voie ferrée transversale de l'Océan sur la Suisse, tronçon initial de Bordeaux-Odessa, en liaison avec les voies maritimes sur l'Afrique et les deux Amériques, organise une première manifestation qui aura lieu le samedi 15 septembre à Bordeaux.

M. de Monzie, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, présidera la conférence économique que fera M. Geo Géraid, député, président du comité « Suisse-Océan ».

Régime des Pâtes alimentaires

Nous recevons de la Préfecture de la Gironde la communication suivante :

« Il est rappelé aux commerçants vendant des pâtes alimentaires qu'en vertu de l'article 4 de l'arrêté de M. le Ministre du ravitaillement en date du 23 août 1917 et par mesure transitoire, les stocks de pâtes alimentaires existant actuellement pourront être vendus à des prix supérieurs à ceux établis par l'article 1er, sous conditions que ces stocks auront été déclarés avant le 1er septembre au préfet du département dans lequel est située leur maison de commerce. En outre, ces stocks de pâtes alimentaires devront être écoulés avant le 15 octobre prochain. »

Répartition du Sucre

Les limonadiers, restaurateurs, hôteliers, cantiniers, mess, cercles, maisons meublées, pensions de famille, débitants de boissons de toute nature qui ont fait leur demande avant le 20 août, doivent retirer leur bon ou carnet d'attribution du mois de septembre au siège de leur syndicat respectif, à partir du lundi 3 septembre.

Les commerçants de cette catégorie n'appartenant à aucun Syndicat devront, le plus tôt possible, retirer leur bon ou carnet, rue Rolland, 21, tous les jours ouvrables, de huit heures à douze heures, dans l'ordre suivant :

Les 3 et 4 septembre, les intéressés dont le nom commence par les lettres : A, B, C, D, E, F.

Les 5 et 6 septembre, ceux des lettres : G, H, I, J, K, L, M, N, O.

Les 7 et 8 septembre, ceux des lettres : P, Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z.

Nota. — Nous rappelons que les demandes pour l'attribution d'octobre devront parvenir au Comité départemental de répartition du sucre à la préfecture avant le 20 septembre.

Les commerçants à qui il sera délivré, ce mois de septembre, des carnets roses et verts seront dispensés de faire leur demande mensuelle, ces carnets étant valables pour un an.

La Consommation de la Viande

Liste des boucheries de notre ville ouvertes les lundi 3 et mardi 4 septembre, de huit heures à midi, pour la fourniture de la viande aux personnes malades :

Boucheries Chaumet, rue Borie, 12; Lalé, rue de la Course, 49; Hourtillon, rue Montesquieu, 8; Gagner, rue de la Croix-Blanche, 7; Lamélongue, rue des Trois-Conils, 22; Lansac, rue Judaïque, 288; Dumaine, place Peyberland, 28; veuve Lacaze, rue Sainte-Catherine, 283; Pitaud, rue du Hautoir, 45; Peyrot, cours d'Espagne, 44; Culines, rue de Bègles, 190; Rebeyrol, avenue Thiers, 117; Lièvre, rue Jenny-Lepreux, 6; Terrien, rue Achard, 195.

A travers les Stations du Midi

Le Touring-Club de France, d'accord avec l'Office national du tourisme, organise, à partir du 4 septembre, à l'occasion de la visite de la mission médicale de l'Uruguay en France, un voyage d'études dans un grand nombre de stations thermales et climatiques du Sud-Ouest.

C'est là la meilleure des propagandes, et, grâce à l'empressement des municipalités, des administrations thermales, des Syndicats d'initiative et des hôteliers qui ont organisé les diverses réceptions, ce voyage paraît devoir s'effectuer dans des conditions particulièrement intéressantes.

Avis aux Navigateurs

En raison du coefficient élevé de la marée prochaine, le capitaine du port invite MM. les capitaines et patrons à veiller tout particulièrement à la sécurité de leurs bâtiments, principalement dans la période comprise entre les 1er et 5 septembre 1917.

Il invite en outre les transitaires ou réceptionnaires des marchandises débarquées des navires ou gabares à les garantir contre la montée possible de l'eau sur les quais du port ou sur les rives.

PETITE CHRONIQUE

La fille de l'air. — Le camelot Djedid Areyki vendait, mercredi, devant la gare du Midi, une montre, pour la somme de 7 fr., au soldat Sébastien Déjean. Celui-ci remit à son vendeur pour se payer un billet de 50 fr. Dès qu'il fut en possession du billet, le malhonnête camelot prit la fuite. Mais il n'alla pas loin. Arrêté, il a été écroué.

A l'hôpital. — On a transporté et admis à l'hôpital Saint-André le manœuvre François Roques, 17 ans, 12, rue de Deyme. Celui-ci, qui déchargeait du charbon jeudi soir, vers six heures, dans les entrepôts de la maison Worms, quai de Brazza, a été blessé grièvement aux reins par une benne dont la chaîne s'est rompue.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. GRANGER DE BOISSEL, vice-président.

A l'audience correctionnelle de vendredi, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Pablo Mayo, 23 ans, et José Ursa, 21 ans, manœuvres espagnols, domiciliés cours de la Martinique, **un an de prison** pour recel d'un lot important de toile volée et menaces à l'agent Delas.

Luis Perez, 20 ans, leur complice, **deux ans de prison** par défaut. Perez est en fuite : on croit qu'il est l'auteur du vol des toiles, dont la valeur est d'un millier de francs.

Joseph Le Moellec, 48 ans, marin, rue Leupold, **deux mois de prison** pour vol de sardines sur les quais.

José Benito, 19 ans, manœuvre espagnol, **trois mois de prison** pour usurpation d'état civil. Arrêté au cours d'une rafle, Benito a essayé de se faire passer pour son compatriote Solbes parce qu'il est lui-même sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Michel Courreja, 32 ans, manœuvre, rue du Cancera, **quatre mois de prison**, pour vol de conserves alimentaires à la gare de La Bastide.

Les Sports à Bordeaux

BOXE

LE GRAND COMBAT BOB SCANLON-ALBERT LURIE. — C'est vraiment à une manifestation sensationnelle que convie le Wonderland bordelais, dimanche 2 septembre, à trois heures, au Skating-Palace, rue Capdeville (allées Damour). — *Albert Lurie* est trop connu pour qu'il soit utile d'insister. *Bob Scanlon* est un des plus scientifiques boxeurs actuels. Le noir américain, en plein succès à la déclaration de guerre, n'hésita pas à s'engager dans la Légion étrangère, dès le premier jour, pour se ranger à nos côtés contre les barbares; il passa ensuite au 170e d'infanterie. Il compte trois blessures et porte la croix de guerre et la fourragère. Il a été vainqueur de Max Robert, Marthuin (tous deux ex-champions de France), Billy Pearce, Al Palzer (champion de la marine américaine). On acclamera le glorieux « poilu » de l'armée française. — Sur la demande même des deux adversaires, les organisateurs n'ont pas hésité, pour l'arbitrage, à faire venir à Bordeaux, où il est si populaire, M. François Descamps, le fameux manager de notre grand champion Georges Carpentier. — Dernières places sans augmentation, banque Molina, 1, cours de l'Intendance, et dimanche, jusqu'à midi, au Skating-Palace.

CYCLISME

PRIX « OCTAVE LAPIZE » ET « J. KEYSER » (U. V. F.). — Dimanche, à 16 heures, au vélodrome (entrée gratuite), course pédestre sur 2 kil. 200, par équipes de deux coureurs, se relayant à volonté (*Prix Keyser*). Prix aux cinq premières équipes. — A 17 heures, départ du *Prix Octave Lapize* (50 kil. à l'américaine), en souvenir du regretté champion cycliste, engagé volontaire, tué le 14 juillet, en combat aérien. Prix aux six premières équipes, plus les primes. — L'an dernier, dans le *Prix Rémi Sicard*, l'équipe Moreau-Laporte couvrit la distance en 1 h. 19' 52" (record local). — Engagements au vélodrome.

GROUPE FEMINA. — Dimanche, au vélodrome, 4e épreuve du Brassard athlétique (100 mètres pédestres contre la montre).

FOOTBALL ASSOCIATION

DEMANDES DE MATCHES. — S. C. arcachonnais : M. Sanguirgue, produits Potin, avenue Gambetta, Arcachon (Gironde).

— Stade pessacais (1 et 2) : M. Raoul Truf, à Noés-Pessac (Gironde).

— Bons Gars (2) : M. R. Pigeon, 22, rue Boutfard, Bordeaux.

Théâtres et Concerts

Bouffes-Casino d'Eté

LES MAS-ANDRES

Ce sont de vieilles connaissances qui nous reviennent et qui, depuis vendredi soir, constituent un attrait nouveau dans la revue « Toujours à ciel ouvert », conduite allègrement par les excellents artistes de la troupe, Augé et Mario en tête, dans leurs scènes désopilantes.

Les sympathiques duettistes n'ont rien perdu de cette verve endiablée, de ce jeu trépidant qui ont fait leur réputation. Les transformations « en quatrième accélérée » de Mas-Andrès restent déconcertantes. Les records de Frégoli sont battus par l'artiste au délicieux accent méridional et à la mimique d'une expression si drôle. Gros succès qui se renouvellera aux représentations qui vont suivre.

Scala-Théâtre

SOIREE D'OUVERTURE

Le Théâtre de la Scala a fait un joli brin de toilette avant de commencer la saison nouvelle. La salle est d'un aspect tout à fait plaisant. Deux pièces sont au programme de cette première soirée : « Les Petites Brebis », opérette en deux actes de Louis Varney, et « Une Noce à Mézidon », bouffonnerie en un acte.

Le moment n'est pas au récit détaillé des pièces jouées. Disons seulement que M. Badurel, chef d'une institution de jeunes gens, et Mlle Emeraldine, maîtresse déjà mûre d'un pensionnat de jeunes filles, ont, par mesure d'économie, loué le même établissement pour y établir leurs pensionnats. A certaines heures, la cour de récréation appartient aux garçons, puis elle est livrée aux ébats des jeunes filles. Pas le moindre contact entre les élèves de sexe différent. Mais la curiosité d'abord, l'Amour, le petit dieu malin, ensuite, viennent changer les choses, et grâce à la faculté qu'ont les librettistes de nous servir les dénouements les plus extraordinaires, le jeune prince d'Illyrie, Christian, pensionnaire chez Badurel, retrouve chez Mlle Emeraldine la mignonne Alice de Stalberg, qu'il aime et dont on l'avait séparé, et l'élève Fifrelin retrouve en Fanny Grobichon une petite cousine qui lui plaisait fort. Tout cela finira par des mariages, et Badurel et Emeraldine donnent l'exemple avec l'appétit de gens qui ont connu un long jeûne à contre-cœur supporté.

Le livret vaut surtout par la façon dont il est rendu par les acteurs. Les artistes de la Scala le mènent rondement et joyeusement. Citons M. Provost, un Badurel amusant et typique; M. Bosc de Lavareille, qui joint à des mérites de comédien des qualités d'excellent baryton dans le rôle de Christian; Mme Provost, une Emeraldine de cocasse allure; Mlle Pierval, Mme Volney, douées de voix bien sympathiques et disant très gentiment la phrase musicale; puis M. Leprin (Fifrelin), M. Lambrette (le jardinier), Mlle Delorme, Mlle Labadie.

La musique de Louis Varney est agréable, bien que n'appartenant pas à la meilleure manière du compositeur. L'orchestre est conduit avec une sûre autorité par M. Tallarico. Jolie mise en scène.

« Une Noce à Mézidon » a follement amusé le public. Mme J. Mary, M. Préval, M. Martin et Mlle Delorme font assaut de verve comique et d'un bel entrain.

C. P.

TRIANON-THEATRE. — Ne pas oublier que le coquet théâtre de la rue Franklin rouvre ses portes samedi 1er septembre. La direction a fait les plus grands efforts pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle. Le premier spectacle est « **le Rubicon** », comédie qui a fait fureur à Paris, où elle a eu plus de 300 représentations consécutives. « **Le Rubicon** » sera joué par la Compagnie de Trianon, qui comprend des artistes tels que : Céline Alix, Jane Lobis (début), Magde Foulk (début), Henriette Denots, Loty (début), Dupuy (début), Darthel (début), Bellot (début), et MM. Henry Vermeil, Robert Templay (début), S. Simon, R. Guise, Dick, Drarig, etc. Mise en scène luxueuse de M. Templay. Dimanche, première matinée de grand gala. — Location tous les jours, de deux heures à six heures, rue Franklin (cours de l'Intendance).

ALHAMBRA-THEATRE. — Jusqu'à dimanche soir inclus, dernières du formidable succès « **les Nouveaux Riches** », comédie d'actualité de R. de Cesse et du Bordelais Ch. A. Abadie, avec **Abel Tarride**, Jeanne Cheirel, Suzy Depsy, Antoinette Payen et la troupe complète du théâtre Sarah-Bernhardt. — Lundi 3 septembre, gala, nouveau spectacle : « Prélude symphonique », pour les débuts de l'orchestre de 30 musiciens, « **la Belle Millionnaire** », vaudeville, avec l'excellent comique Dacheux; « **Amour et Sport** », opérette de M. de Lagoanère, avec la délicieuse Maud Lambert, M. Bourgeois, de l'Opéra, etc. — Samedi 15 et dimanche 16 septembre, trois représentations de la Comédie-Française : « **l'Elévation** », la nouvelle pièce de H. Bernstein, avec **M. de Féraudy, Georges Grand, Mlle Verlenil**, etc. — Location en permanence rue d'Alzon.

THEATRE-FRANÇAIS. — On ne pouvait désirer pour l'ouverture de la saison d'opéra, gala plus sensationnel, que celui qui nous est offert par la Direction, mardi soir 4 septembre : Un chef-d'œuvre signé d'un véritable maître dans l'art lyrique, « **la Tosca** », de Puccini, et des interprètes dignes de l'œuvre : Mlle Visconti, la belle cantatrice, dans le rôle de Floria Tosca, qu'elle traduit en grande artiste; le remarquable ténor Rocca, très à l'aise dans le personnage de Mario Cavardossi; le superbe baryton Girardi, dans l'interprétation si complexe de Scarpia, qui permet d'apprécier son talent de chanteur et de tragédien. Tous les autres personnages seront représentés par des artistes réputés des grandes scènes italiennes. Le maître Leoncavallo dirigera l'orchestre. Mlle Fernande Cochin, l'étoile de l'Opéra, se fera applaudir, à côté de 36 ballerines, dans « le Grand Ballet des Alliés », réglé par le maître Belloni. Mlle Visconti chantera l'hymne italien, et M. Rocca, « la Marseillaise ». — Location de dix heures à sept heures.

BOUFFES CASINO D'ETE. — A l'occasion de la Foire de Bordeaux, jusqu'au jeudi 6 septembre inclus, avec deux matinées : dimanche et jeudi, la revue centenaire « **Toujours à Ciel ouvert !** », avec les **Mas-Andrès** dans : « Un Poilu », et « A Folleville »; les scènes nouvelles par : Mario, Charles Casella, Cécile Darclée, D. Bédué, Miles Daubusson, Margy, Kerny, P. Darnois, R. Gamy, le ballet Belloni, et ses trois étoiles : Dina Lorenzi, Andrée May et Rose-Mimart; l'orchestre Bardou. Rideau à huit heures quinze en soirée, et à deux heures quinze en matinée. Prix ordinaires. Location au Théâtre-Français. Du vendredi 7 au dimanche 9 (matinée et soirée), dernières de la revue, avec **F. Caruso**, dans une audition de fragments de « **La Demoiselle du Printemps** ».

APOLLO-THEATRE. — Samedi et dimanche 8 et 9 septembre, trois grands galas, avec la revue Rasimi, avec **Prince-Rigadin**, qui interprétera, avec Mlle Dérenne, « le Chef de Gare et la Main de ces Messieurs ». Location ouverte. — Mardi 11 septembre, ouverture de la saison. Création à Bordeaux de « **la Classe 36** », désopilant vaudeville de Mouezy-Eon, l'auteur de « **Tire-au-Flanc** ». Interprétation remarquable, choisie par l'auteur. On loue au Français.

SCALA-THEATRE. — Tout est au point et le succès s'annonce très grand. Tous les soirs : « **les Petites Brebis** », de Varney, avec M. Bosc de Lavareille, M. et Mme Provost et M. Leprin; « **Une Noce à Mézidon** », avec Mme Jane Mary et Mlle Delorme, MM. Réval, Martin et Préval et tout un bataillon de charmantes figurantes. Orchestre Tallarico. Location sans frais en permanence.

ALCAZAR. — Samedi soir et dimanche (matinée et soirée), le célèbre drame de X. de Montépin et Dornay, « **la Joueuse d'Orgue** », présenté de façon impeccable avec une troupe où on applaudira Mme Clarence (Véronique), M. Joubert (Magloire), M. Ruilier (O'Brien), M. Rousseau (Filet de Sole), Mmes Rousseau, Colette Smith, Réal, de Brettys, MM. Talmon, Granville, Paulain, Vieuille, Métayer, Mmes Klébert et Delange, etc. Trois salles combles en perspective. On loue sans frais à la Scala.

SPECTACLES

SAMEDI 1er SEPTEMBRE.

BOUFFES CASINO D'ETE. — A 8 h. 15 : la revue « **Toujours à Ciel ouvert !** », avec **Augé, Mario** et les **Mas-Andrès**.

TRIANON-THEATRE. — A 8 h. 30 : « **Le Rubicon** ».

ALHAMBRA-THEATRE. — A 8 h. 30 : « **les

CONTES ET NOUVELLES

Le «Petit Monsieur»

A la naissance de leur premier fils, les époux Dussoire s'étaient trouvés très heureux; et, comme l'enfant s'annonçait de bonne venue et robuste, et qu'ils fondaient sur lui les plus belles espérances, ils l'avaient appelé César, ce qui, au jugement de leurs esprits simplistes, indiquait à la fois la force, la gloire et la fortune. Dès lors, ils travaillèrent avec plus d'ardeur tous deux, le mari à son entrepôt de denrées coloniales, la femme à son métier de fleuriste, qui lui permettait de gagner de bonnes journées, tout en allaitant César, dont le poids augmentait de semaine en semaine. Le jeune ménage prospérait; à mesure que l'héritier grandissait, les économies devenaient plus notoires; chaque année, le livret de la Caisse d'épargne s'augmentait d'un chiffre imposant. Lorsque César fut en âge d'aller à l'école, son père avait déjà réalisé une petite fortune, et quand il quitta les bancs de la primaire pour entrer en apprentissage, sa mère avait cessé tout travail salarié et ne s'occupait plus que des ouvrages de la maison.

Vers cette époque, les époux Dussoire, désormais sûrs de l'avenir, s'accordèrent le luxe d'un second enfant; ils espéraient une fille, mais ce fut un autre fils qui naquit. Moins robuste que son frère, il ouvrait déjà sur la vie deux grands yeux pensifs et pleins d'inquiétude. On l'éleva au biberon, dans le maximum de soins et de douceurs. Pour lui donner plus d'air, on prit un appartement plus vaste, dans un quartier mieux habité; il portait des vêtements douillets, jouait dans le square voisin avec les enfants des bourgeois riches auxquels il ressemblait par la délicatesse de son teint trop pâle et l'élégance de ses manières un peu timides. Le soir, quand César rentrait de l'atelier, les mains gâtées par le contact des outils et du fer, il considérait non sans un peu de jalousie le cadet privilégié; il l'avait surnommé le «Petit Monsieur», et jamais il ne l'appelait par son nom, Gaston, mais par cette périphrase dont on ne savait autour de lui si elle était ironique ou admirative.

Cependant, malgré sa santé fragile, Gaston se développait normalement. Son intelligence très souple lui avait permis d'apprendre sans difficulté les premières notions des choses; à huit ans, ses parents décidèrent de le mettre au collège, au lieu de le laisser fréquenter l'école, comme on l'avait fait pour l'aîné. C'était maintenant sur la tête de Gaston que se groupaient les rêves du bel avenir. Le «Petit Monsieur» deviendrait sans doute plus tard un homme distingué et, qui sait? peut-être même un grand homme. D'ailleurs, les Dussoire s'étaient eux-mêmes affinés, civilisés. Le père, de simple employé, était passé chef d'expédition dans l'entrepôt; il avait du zèle, de l'ordre et la compréhension des affaires. Mme Dussoire s'habillait maintenant avec une certaine recherche et avait pris des allures comme il faut. Seul, César, parvenu à sa majorité, rappelait les origines modestes de la famille. On eût dit qu'il prenait plaisir à exagérer ce côté plébéien et obscur; ouvrier, il restait ouvrier dans son langage, dans ses vêtements, dans sa façon de se tenir à table, parmi les meubles de noyer ciré et sous la suspension électrique. Mais ni son père ni sa mère, ni Gaston ne se choquaient de le laisser aller. C'était lui plutôt qui se formalisait de leur goût du luxe et de leurs instincts raffinés. «A quoi tout ça peut-il servir? répétait-il en haussant ses larges épaules; de bons muscles, un bon estomac, il n'en faut pas plus pour être heureux.» Et il crachait sur le parquet, comme pour mieux affirmer la vérité de son apophtegme.

***

Plusieurs années s'étaient écoulées. Gaston, après avoir été reçu bachelier, était entré clerc chez un avoué; César travaillait toujours à son atelier de serrurerie, lorsque la guerre soudain éclata. Dès le jour de la mobilisation, les deux jeunes hommes partirent pour des directions différentes; et M. et Mme Dussoire connurent toutes les angoisses des parents dont les fils allaient combattre au poste le plus avancé. Certes, en ces heures cruelles, ils les confondaient tous deux dans le même amour et dans la même inquiétude. César et Gaston leur étaient également chers: le robuste aîné et le cadet délicat n'étaient-ils pas exposés aux mêmes périls? N'avaient-ils pas devant eux le même féroce ennemi et la mort farouche toujours prête à multiplier ses coups? Lorsqu'une lettre arrivait, ils la lisaient avec une joie qui les laissait constamment inapaisés; rassurés sur le sort de l'un, ils restaient anxieux de l'autre, et ils comprenaient qu'il en serait ainsi tant que les chers absents ne leur seraient pas rendus.

Cependant, le destin avait épargné jusque-là les deux frères. César, le premier, reparut dans la maison; il ne portait plus l'uniforme, mais ses habits d'ouvrier; il annonça qu'il était rappelé à l'arrière pour travailler dans une usine à la fabrication des obus; et il montrait avec orgueil ses mains puissantes, la vigueur superbe de ses poignets: «Du bon ouvrage, on va en faire, et bien payé aussi. Bien sûr que je serais resté là-haut, s'il avait fallu! On n'a pas peur! On va où l'on vous envoie. Mais tout de même, on aime mieux ne pas se faire trouer la peau, n'est-ce pas?» Et il riait d'un gros rire convaincu et satisfait.

Gaston était resté dans la fournaise. Rarement, il donnait de ses nouvelles; il n'avouait pas qu'il avait froid sous le feu des bombes, faim quelquefois et de la souffrance toujours. Il était courageux et presque humble dans son courage. Il n'obtenait pas de permission, n'en demandait point, et préférant peut-être ne pas montrer à son père et à sa mère son visage fatigué, sa maigreur et sa décrépitude. Mais un soir une dépêche vint, non pas de lui, mais du capitaine de son secteur; il avait été blessé et transporté à l'hôpital divisionnaire, où une opération avait été faite d'urgence. M. Dussoire et sa femme s'y transportèrent en hâte; ils envisageaient les pires réalités. Ce qu'ils virent dépassait leurs prévisions; Gaston, en faisant le coup de fusil en avant de la tranchée, avait eu les deux bras fracassés par un éclat de shrapnell; on avait dû les couper à la hauteur des coudes. Désormais, toute occupation lui serait impossible, et cette infirmité déplorable lui apparaissait comme plus atroce que la mort. La seule consolation des infortunés parents fut de le ramener chez eux. On l'installa dans la meilleure chambre, sur un lit aux draps finement brodés. Il n'y avait rien d'assez beau, d'assez bon, pour ce jeune invalide de vingt ans, qui porterait toute sa vie la misère d'une oisiveté forcée; on l'entourait de douceurs et de soins comme lorsqu'il était enfant; on mettait près de lui des fleurs, — les fleurs qu'il aimait autrefois, — et Mme Dussoire ne quittait pas son chevet.

César avait été prévenu de l'accident; il arriva en hâte pour quelques heures seulement, car on ne chômait pas à l'usine; on y travaillait nuit et jour pour fabriquer des obus, — toujours plus d'obus! A peine était-il là que sa force remplissait la maison. Il pénétra dans la chambre. Gaston était couché, si pâle, si défait, pareil à une fille avec son visage exsangue et lisse! Sur la toile blanche du drap, ses deux moignons emmaillotés reposaient; et cela, le spectacle de cette immolation, frappa au cœur l'ouvrier robuste. Il s'arrêta, ne sachant que dire, se raidissant contre l'émotion qui l'étreignait. Puis, tout à coup, un grand cri de pitié monta de ses entrailles:

— Oh! le pauvre petit! le pauvre petit bougre!

Toute sa jalousie ancienne était tombée; il se pencha sur son cadet, le «petit monsieur» de jadis, et, pour la première fois peut-être, il l'embrassa avec une tendresse profonde.

Jean BERTHEROY.

Armée et Marine

INFANTERIE COLONIALE

Active. — Les mutations ci-après ont été ratifiées:

MM. Roy-Roux, lieutenant-colonel du 24e, est affecté au 22e; Combes, chef de bataillon, commandant un camp de l'armée d'Orient, est affecté au 42e; Barbassat, chef de bataillon, en service dans un bataillon indo-chinois, est affecté au 37e; Grossart, chef de bataillon, en service dans un corps d'armée colonial, est affecté au 2e; Pelud, chef de bataillon à t. t. de l'état-major particulier des troupes coloniales, est affecté au 5e; Foulon, capitaine, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, est affecté à l'état-major d'un corps d'armée colonial; Mace, capitaine, du 42e, est affecté au 2e; Le Roux, capitaine, du dépôt du 21e, est affecté au 2e; Texier, capitaine, de la réserve de personnel d'une armée, est affecté à l'état-major d'une armée; de la Charrie, capitaine, en service dans une brigade d'infanterie coloniale, est affecté à l'infanterie d'une division; Moysse, capitaine, du 24e, est affecté au 22e; Messire, capitaine, chef du groupe des canevas de tir d'un corps d'armée, est affecté comme chef de groupe des canevas de tir d'une armée; Bosch, capitaine, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, est affecté à un corps d'armée colonial; Bermont-Gonnet, capitaine, du dépôt du 23e, est affecté à l'état-major particulier des troupes coloniales; Monet, capitaine, du dépôt du 22e, est affecté à un bataillon de tirailleurs sénégalais; Veluzini, capitaine, du bataillon mixte du Pacifique, est affecté au 7e; Grandchamp de Cuelle, lieutenant, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, est affecté au 37e régiment; Bonnaventure, lieutenant, du 42e, est affecté au 6e; Larcelet, lieutenant, du dépôt du 1er, est affecté au régiment du Maroc; Gounon, sous-lieutenant, du dépôt du 23e, est affecté au 23e; Kerrien, sous-lieutenant, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, est affecté au 53e; Sarda, sous-lieutenant, du dépôt intermédiaire d'une division coloniale, est affecté au 44e; Manant, sous-lieutenant, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, est affecté au 56e; Gillet, sous-lieutenant, du 22e, est affecté au 34e; Barc, sous-lieutenant, du 22e, est affecté au 42e; Lanneau, sous-lieutenant, du 42e, est affecté au 2e; Lauche, sous-lieutenant, du 3e, est affecté au 5e; Pierson, sous-lieutenant, du 42e, est affecté au 22e; Jaquot, sous-lieutenant, du 3e, est affecté au 22e; Bartel, sous-lieutenant à t. t., du 22e, est affecté au 8e; Barthouet, sous-lieutenant à t. t., du 8e, est affecté au 42e; Bulle, sous-lieutenant à t. t., du dépôt du 6e, est affecté au 53e; Arzal, sous-lieutenant à t. t., du dépôt du 5e, est affecté au 43e; Rognoni, sous-lieutenant à t. t., du dépôt du 1er, est affecté à un bataillon de tirailleurs indochinois d'étapes; Martin, sous-lieutenant à t. t., du dépôt du 6e, est affecté au 21e; Desbiez, sous-lieutenant à t. t., du dépôt du 6e, est affecté au 21e; Riou, sous-lieutenant à t. t., provenant d'un bataillon sénégalais, est affecté au 21e; Renoult, sous-lieutenant à t. t., du dépôt du 21e, est affecté au 21e; Pierrucci, sous-lieutenant à t. t., du dépôt du 24e, est affecté au 24e.

— Sont affectés:

Au dépôt du 1er: le sous-lieutenant à t. t. Cordeletie, rentrant du Tchad.

Au dépôt du 2e: le capitaine Odiaux, précédemment affecté au dépôt des tirailleurs sénégalais convalescents.

Au dépôt du 6e: le sous-lieutenant à t. t. Weinling, du 6e.

Au dépôt du 21e: le sous-lieutenant à t. t. Roland, du dépôt du 6e.

Au dépôt du 22e: le capitaine Leroy, rentrant de Madagascar; les lieutenants à t. t. Crivel, rentrant du Maroc; Raffestin, du dépôt des isolés coloniaux, et Rousseaux, du dépôt du 1er.

Au dépôt du 24e: le sous-lieutenant à t. t. Hourdant, rentrant d'Indo-Chine.

Au camp du Courneau: le sous-lieutenant à t. t. Mandrou, du dépôt du 24e, précédemment affecté au camp de Fréjus.

— Sont désignés:

Pour servir en Indo-Chine: le chef de bataillon Menu, du dépôt du 23e; le capitaine Bars, du dépôt des isolés coloniaux.

Pour servir au Maroc: le capitaine Dauvergne, du 2e.

Pour servir en A. O. F.: le sous-lieutenant à t. t. Roland, du dépôt du 21e.

Réserve. — Les mutations ci-après ont été approuvées:

MM. Mouries, capitaine en service dans la 20e région, est affecté à un bataillon de tirailleurs indochinois d'étapes; Maurel, capitaine en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, est affecté à un bataillon d'étapes malgaches; Fresneau, capitaine du 7e, est affecté à un bataillon d'étapes indochinois.

MM. Brochard, lieutenant du 175e régiment d'infanterie, est affecté au 35e; Bourlanges, lieutenant du 6e, est affecté au 24e; Abblard, lieutenant, du 6e, est affecté au 42e; Durand, lieutenant, du dépôt des isolés coloniaux, est affecté à un bataillon de tirailleurs sénégalais; Michaut, lieutenant, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, est affecté à un bataillon de tirailleurs sénégalais; Arnouilh, lieutenant, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, est affecté à un bataillon de tirailleurs sénégalais.

MM. Cren, sous-lieutenant du 70e régiment d'infanterie, est affecté au 34e; Audrain, sous-lieutenant du 76e territorial d'infanterie, est affecté au bataillon mixte du Pacifique; Flaujoux, sous-lieutenant, du dépôt du 21e, est affecté à un bataillon de tirailleurs sénégalais d'étapes; Bourdais, sous-lieutenant, du dépôt du 1er, est affecté au 43e; Crois, sous-lieutenant, du dépôt du 4e, est affecté au 23e; Trapon, sous-lieutenant, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, est affecté à un bataillon de tirailleurs sénégalais; Chéron, sous-lieutenant, du 57e, est affecté à un bataillon de tirailleurs sénégalais.

— Sont affectés:

Au dépôt du 1er, le sous-lieutenant Renom, rentrant de Madagascar.

Au dépôt du 3e, le lieutenant Ravoux, du dépôt du 107e d'infanterie.

Au dépôt du 5e, le capitaine Poncin, rentrant du Maroc.

Au dépôt du 6e, le lieutenant Leblanc, rentrant de Madagascar, et le sous-lieutenant Coup, du 6e.

Au dépôt du 7e, le lieutenant Senez, en service dans un bataillon de dépôt indigène du camp de Fréjus; le sous-lieutenant Maurel, rentrant d'Indochine.

Au dépôt des isolés coloniaux, le lieutenant Faudoin, du dépôt du 3e.

Au dépôt des travailleurs coloniaux, les lieutenants Etcheverry, du 9e d'infanterie, et Sahuqué, de l'infanterie métropolitaine, réintégré dans les cadres; les sous-lieutenants Caillon, du dépôt du 7e tirailleurs; Breton, du 137e territorial d'infanterie; Seguinel, du 88e d'infanterie, et Promis, du 88e d'infanterie.

Au dépôt du 7e: le sous-lieutenant à t. t. Ravard, du dépôt du 3e.

Au dépôt du 21e: les sous-lieutenants Le Bras, du dépôt du 21e, et Blanjoux, du 208e régiment d'infanterie.

Au dépôt du 24e: le lieutenant Vidal, du dépôt du 21e.

Au camp de Fréjus (réserve de personnel pour bataillons indigènes): les sous-lieutenants à t. t. Lamy, du dépôt du 62e d'infanterie; Galvaudux, du dépôt du 7le d'infanterie, et Richard, du dépôt du 6e.

Au camp du Courneau: le sous-lieutenant Ducros en service dans un bataillon de tirailleurs indochinois.

— Sont désignés:

Pour servir en Indochine, le sous-lieutenant Chinchinne, du dépôt du 5e tirailleurs indigènes.

En Indochine: le capitaine à t. t. Laffitte en service dans un bataillon de tirailleurs malgaches; le sous-lieutenant à t. t. Lageat, du dépôt du 6e.

A la Martinique: le capitaine Guillard, du dépôt du 6e.

Pour servir en A. O. F., le lieutenant Ravoux, du dépôt du 3e.

OFFICIERS DE MARINE

Réservé. — Est promu dans le corps des officiers de marine au titre de la réserve de l'armée de mer:

Au grade de capitaine de corvette, le lieutenant de vaisseau de réserve Labarre.

COMMANDEMENTS

Sont nommés aux commandements suivants:

Du croiseur-cuirassé «Jeanne-d'Arc», le capitaine de vaisseau Perdriel.

Du croiseur de première classe «Jurien-de-la-Gravière», le capitaine de frégate Nivet.

Du torpilleur d'escadre «Arbalète» et d'une escadrille de torpilleurs d'escadre de la première armée navale, le capitaine de frégate Blot.

Du centre et de l'ensemble des sous-marins en essais ou en réparations, à Cherbourg, le capitaine de corvette Vivielle.

Du croiseur auxiliaire «Sant-Anna», le capitaine de corvette de réserve Rolland.

MARINS PERIS EN MER

Le sous-secrétariat des transports et de la marine marchande a requis le procureur général près la cour d'appel de Rennes de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès des marins et passagers ci-après dénommés qui figuraient sur le rôle d'équipage du trois-mâts «Hoche», présumé perdu corps et biens sur les côtes d'Angleterre le 29 octobre 1916:

Durand, capitaine, inscrit à Saint-Malo; Clivaux, second-capitaine, inscrit à Nantes; Gallenne, charpentier, inscrit à Belle-Ile; Le Doriol, inscrit à Vannes; Le Mellot, matelot, inscrit à Lannion; Le Guen, mécanicien, inscrit à Lorient; Franger, novice, inscrit à Auray; Le Berre, novice, inscrit à Paimpol; Nicolas, mousse, inscrit à Nantes; Le Bellegule, maître d'équipage, inscrit à Paimpol; Guigen, matelot, inscrit à Saint-Brieuc; Conan, second maître, inscrit à Binic; Erhel, novice, inscrit à Saint-Malo; Jan, matelot, inscrit à Saint-Malo; Semelin, matelot léger, inscrit à l'Ile d'Yeu; Menaud, matelot léger, inscrit à La Rochelle; Yvon, matelot, inscrit à Saint-Malo; Jegou, matelot, inscrit à Paimpol; Le Bail, matelot, inscrit à Lannion; Machefaux, matelot léger, inscrit à La Rochelle; Kermorvan, matelot, inscrit à Lorient; Mme Clivaux et Mlle Clivaux, femme et fille du second-capitaine, passagers.

Rappelons que le trois-mâts «Hoche», de 1,941 tonnes, était attaché au port de Nantes.

SUBVENTIONS

Par décision du sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, les subventions allouées sur le fonds spécial provenant des retenues exercées sur les primes à la marine marchande ont été accordées aux œuvres suivantes:

Syndicat professionnel des maîtres d'hôtel et garçons navigateurs de Bordeaux, 2,000 fr.;
Orphelinat maritime de Boulogne, 20,000 fr.;
Société l'Assistance rochefortaise, à Rochefort, 3,000 fr.;
Association de secours aux gens de mer de la Méditerranée, à Marseille, 17,000 fr.;
Société d'assurances mutuelles contre les pertes du matériel de pêche, à Boulogne, 2,000 fr.;
Ligue maritime française, 5,000 fr.;
Ligue navale, 5,000 fr.;
Yacht-Club de France, 500 fr.;
Hôpital français de Tanger, 8,000 fr.

BOURSE DE PARIS

du 31 août.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation a été facile comme d'habitude avec les reports fixés à 4 % au parquet et à 5 % en coulisse. D'affaires, peu. Tendance calme, la liquidation n'ayant pas modifié sensiblement les dispositions générales. Hors cote, on a offert l'Estrellas et la Mexico Mines. On a, par contre, recherché les caoutchoucs et quelques valeurs de guerre. Russes lourds.

Demain, bourse fermée.

MARCHE OFFICIEL

Fonds d'Etat. — 5 % libéré, 87 90; 3 %, 62 30; amortissable, 70 25; Obl. 4 %, 400; Afrique occid. française, 372; Tunis 1892, 335; Maroc 1914, 437 50; Argentine 1907, 499; 1911, 88 10; Brésil 1909, 450; Chine 1895, 29 50; 1913, 423; Egypte, 97; Espagne 4 %, 104 80; Japon 1905, 91; 1910, 87 60; Maroc 1904, 493; 1910, 493 50; Russe 1889, 56; Ire et 2e sér., 59 25; 1891 et 1894, 50 10; 1896, 47; 1906, 74 30; 1909, 63; Serbie 1902, 422; Dette ottomane, 61.

Etablissements de crédit (Actions). — Banque d'Algérie, 3,260; Banque de Paris, 1,075; Compagnie algérienne, 1,340; Crédit Foncier, 640; Crédit industriel non libéré, 620; Crédit Lyonnais, 1,170; Crédit mobilier, 405; Banque française, 204; Banque de l'Union parisienne, 635; Banque de l'Indochine, 1,380; Banque de l'Azoff-Don, 951; Banque nationale du Mexique, 448; Banque russo-asiatique, 637.

Chemins de Fer (Actions). — Bône-Guelma, 560; Est-Algérien, 570; Est, 770; Paris-Lyon-Méditerranée, 985; Midi, 950; Nord, 1,315; Jouiss., 816; Orléans, 1,140; Ouest, 705; Nord de l'Espagne, 425.

Valeurs diverses (Actions). — Azote (Société norvégienne), 695; Comp. des Métaux, 1,122; Ce générale transatl., prior., 375; Messageries Maritimes, ordin., 310; prior., 310; Nord-Sud, 129 50; Omnibus de Paris, 410; Suez, Canal maritime, 4,630; Société civile Suez, 26 50 Suez, Parts fondateurs, 1,783; Panama, 110; Ce gén. des tramways, 425; Aciéries de France, 1,010; Aciéries de la Marine, 2,400; Chargeurs Réunis, Ce française, 1,765; part, 1,010; Ce du Boléo, 970; Creusot, 2,570; Dynamite centrale, 870; Etablissements Decauville, nouv., 232; Ce générale d'éclairage de Bordeaux, 90; Grands Moulins de Corbeil, 304; Mines de Malfidano, 310; Penarroya, 2,505; Phosphates de Gafsa, 940; Printemps, ordin., 365; privil., 305; Say, ordin., 550; Electricité de Paris, 550; Briansk, ordin., 356; Rio-Tinto, ordin., 1,776; Naphte Russe, 360; Makewka, privil., 168; Télégraphes du Nord, 1,040.

Obligations françaises (Villes). — Paris 1865, 572; 1871, 378; 1875, 498; 1876, 495; 1894/96, 263; 1898, 317; 1899, 297; 1904, 322 25; 1905, 340; 2 3/4 1910, 290; 3 %, 1910, 283; 1912, 235.

Crédit foncier. — Communales 1879, 440; 1880, 472; 1891, 306; 1892, 339; 1899, 333; 1906, 382; 1912, 197; 1917, libérée, 343; non libérée, 313.

Foncières 1879, 480; 1883, 340; 1895, 343; 1903, 390; 1909, 204 50; 3 ½ 1913, 402; 4 % 1918, 425; 1917, libérée, 343; non libérée, 315.

Bons à lots 1887, 60; 1888, 74.

Chemins de fer. — Ardennes, 348; Est 4 %, 402; 3 %, 362; nouv., 337; 2 ½ %, 302; Midi, 334 50; nouv., 340; Nord 4 %, 400; 3 %, 334 75; nouv., 342; Orléans 4 %, 396; 3 %, 359; 1884, 336 50; Ouest, 363; nouv., 352; P.-L.-M., 407; fusion, 327 50; nouvelles, 330 25; 2 ½ %, 301 75.

Diverses. — Ateliers et chantiers de la Loire, 495; Banque hypothécaire de France 1881, 347; Suez 1re série, 443; 2e série, 400; 3e série, 399; Omnibus de Paris, 371 50.

Obligations étrangères (Chemins de Fer). — Asturies (2e hypoth.), 361; Nord-Espagne (1re hypoth.), 415; 2e hypoth., 368; 4e hypoth., 360; 5e hypoth., 358; Pampelune, 390; Lombardes anc., 147; nouv., 167; Saragosse (1re hypoth.), 340; 2e hypoth., 334; 3e hypoth., 329 50; Volga-Bougoulima, 316; Altai, 301; New-York, New-Haven, 496.

Diverses. — Crédit Foncier égyptien, 3 ½ %, 406 50; 4 %, 457 25.

Obligations. — Haïti, 46.

VALEURS EN BANQUE

Actions. — Bruay, 1,975; Lianosoff, 758.

COURS DES CHANGES

Londres, 27 13 à 27 18; Espagne, 6 32 à 6 38; Hollande, 2 41 à 2 43; Italie, 76 à 78; New-York, 5 67 ½ à 5 72 ½; Portugal, 355 à 375; Pétrograd, 1 05 à 1 10; Suisse, 125 à 127; Danemark, 175 à 179; Suède, 192 ½ à 196 ½; Norvège, 175 ½ à 179 ½; Canada, 572 ½ à 577 ½.

BOURSES ÉTRANGÈRES

Change Madrid, 78 75; Barcelone, 78 90; Lisbonne, 826; Buenos-Ayres (or), 49 ½; Rio-de-Janeiro, 13; Valparaiso, 13 11/16.

BOURSE DE BORDEAUX

du 31 août 1917

Au comptant nominatif, 62 25; dito au porteur, 62 25; dito petite coupure, 62 25. — 5 % comptant nominatif, 87 65; dito au porteur, 87 65. — Maroc 4 % 1914, 440. — Obligations de la Ville de Paris 1871, 380; dito 1876, 499; dito 1899-Métropolitain, 297; dito 1912, 234 50. — Banque de Paris et des Pays-Bas, 1,075. — Crédit foncier de France, 637. — Obligations foncières 1883, 325; dito communales 1891, 308; dito foncières 1895, 343. — Lyon et Méditerranée (Paris à), actions de 500 fr., 989. — Midi, actions de 500 francs, 950; dito obligations 2 ½ %, 319; dito 4 %, 395. — Orléans, actions de jouissance, 695. — Ouest, actions de 500 fr., 710. — Panama, obligations et bons à lots, 110. — Argentine 1907 5 %, 499. — Chine 4 % or 1895, 90. — Tabacs de Portugal, 495. — Russie 5 % 1906, 73 50. — Dette ottomane un., 61 90. — Saragosse, obligations 3 % 1re hypoth., 340. — Banque ottomane, 484. — Rio-Tinto, 1,785. — Banque de Bordeaux, 487.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 30 août

Cours relevé par le Service de l'inspection des marchés (Halles centrales de Bordeaux):

Agneau. — Pays ou Aveyron, 1re qualité, les 100 kilos, 390 à 420 fr.; 2e qualité, 350 à 400 fr.; 3e qualité, 300 à 350 fr. — Périgord, 1re qualité, 390 à 420 fr.; 2e qualité, 350 à 390 fr.; 3e qualité, 300 à 310 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilo, 3 fr. à 3 fr. 50; la cage, 6 à 10 fr.; le cageot, 3 à 6 fr.

Coquillages. — Huîtres portugaises, le cent, 3 à 6 fr.; moules, le colis, 15 à 18 fr.; palourdes, 10 à 11 fr.

Légumes. — Artichauts de Macau, la douzaine, 50 c. à 3 fr. 50; choux pommés, 6 à 15 fr.; céleri, le paquet, 1 fr. 50 à 2 fr. 50; chicorée, la douzaine, 1 fr. 50 à 2 fr. 50; cresson, 1 fr. 20 à 1 fr. 80; carottes, le paquet, 75 c. à 3 fr. 50; épinards, la douzaine, 1 fr. 50 à 3 fr.; haricots verts, le kilo, 1 fr. à 1 fr. 20; haricots secs, 1 fr. 25 à 1 fr. 32; laitues, la douzaine, 1 à 2 fr.; navets, 1 fr. à 2 fr. 25; oseille, 75 c. à 2 fr. 50; petits pois, le kilo, 1 à 2 fr.; pommes de terre vieilles, les 100 kilos, 15 à 20 fr.; tomates, 18 à 28 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, 222 à 227 fr.; Nord, 222 à 227 fr.

Fruits. — Amandes vertes, le kilo, 70 à 80 c.; citrons, le cent, 6 à 10 fr.; melons cantaloup, la douzaine, 12 à 15 fr.; verts, 3 à 8 fr.; noisettes, le kilo, 40 à 60 fr.; oranges, le cent, 3 à 15 fr.; pêches, le kilo, 70 c. à 1 fr. 25; poires william, les 100 kilos, 40 à 50 fr.; diverses, 18 à 30 fr.; pommes diverses, 10 à 12 fr.; raisin blanc, 90 à 130 fr.; prunes reine-claude, 20 à 25 fr.

Fromages. — Gruyère, le kilo, 8 fr. 20; Auvergne, 4 fr. 80; Port-Salut, 5 fr.; beurre, 7 fr. 30.

Lapins. — Lapins morts, les 100 kilos, 360 à 370 fr.

Volailles. — Canards, les 100 kilos, 400 à 430 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 30 à 40 fr.; gras, 40 à 45 fr.; moyens, 35 à 40 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 390 à 400 fr.; poulets, 400 à 450 fr.

Poisson de mer. — Mêmes cours.

Poisson d'eau douce. — Mêmes cours.

MARCHE AUX BESTIAUX DE CENON

Du 31 août.

	Amenés	Vendus	Prix par tête
Veaux sur-risons..	18	18	1re qté, 40 à 50f; 2e, 25 à 35
Génisses..	13	13	1re qté, 40 à 60f; 2e, 30 à 35

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

Paris, 31 août.

Huile de lin, 326 fr.

MARCHÉ AUX PRUNES

Monflanquin, 30 août.

Apport, 300 quintaux environ. Cours pratiqués: 70-4, de 90 à 95 fr.; 80-4, de 80 à 85 fr.; 90-4, de 75 à 80 fr.; 100-4, de 65 à 70 fr.; 120-4, de 55 à 60 fr.; fretin, de 25 à 35 fr.

Vente rapide; tout vendu.

Laroque-Timbaut, 31 août.

Apport 300 quintaux environ. Cours pratiqués:

60-4, de 100 à 105 fr.; 65-9, de 95 à 100 fr.; 70-4, de 90 à 95 fr.; 75-9, de 80 à 85 fr.; 80-4, de 80 à 85 fr.; 85-9, de 75 à 80 fr.; 90-4, de 70 à 75 fr.; 95-9, de 60 à 65 fr.; 100-4, de 55 à 60 fr.; 105-9, de 55 à 60 fr.; 110-4, de 50 à 55 fr.; fretin, de 30 à 40 fr. Le tout les 50 kilos.

Libos, 31 août.

Apports, 800 quintaux environ, rapidement vendus au cours suivant: 50-4, 120 fr.; 64-70, 110 fr.; 70-74, 105 fr.; 80-84, 95 fr.; 100-105, 60 fr.; fretin, 30 fr., le tout les 50 kilos.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 30 août.

Cuivre. — Comptant, 120 liv.; à terme, 119 liv. 10 sh.

Etain. — Comptant, 244 liv.; à terme, 242 liv. 10 sh.

Plomb. — Comptant, 30 liv. 10 sh.; à terme, 29 liv. 10 sh.

BLENNORRHAGIE Ecoulements, Prostatite, Cystite. GUÉRISON SURE par le SANTAL BLANC
Le flac. 5 f. F. BLANC, Phien à NARBONNE et toutes Pharmacies.

L'e TUBE ETAIN — SEULS, LES PHARMACIENS VENDENT LA Pâte Dentifrice DU BON SECOURS Produit Français

POILS et cuvette dépilatoire radicalement par la CRÈME ÉPILATOIRE PILOBE. Effet garanti. Le flacon 6 francs fco. DULAC, Ch. 10ne, Av. St-Ouen, Paris.

Ce Soir avant le repas un GRAIN de VALS résultat demain matin

En Vente dans les Magasins de la Petite Gironde:
LA COMPTABILITÉ Expliquée par un Comptable (3e édition)
Prix: 1 fr. 50
Envoi franco contre mandat de 1 fr. 6 adressé au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.

En Vente dans les Magasins de la Petite Gironde:
TOUT LE MONDE AVICULTEUR Par Paul DULON
Aviculteur, spécialiste, fondateur de la Société d'aviculture de la Gironde
Cet ouvrage est indispensable à tous ceux qui élèvent de la volaille, c'est-à-dire à un nombre considérable de personnes. Tout ce qui concerne l'élevage, la production, la nourriture, le logement, les maladies de la volaille y est indiqué d'une façon pratique, avec une quantité de conseils utiles.
Prix: 2 francs
Envoi franco contre mandat-poste de 2 fr. 15 adressé au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.

Un Livre indispensable qui n'existait pas Petit Dictionnaire Orthographique de Poche 37.500 mots. Résout toutes les difficultés grammaticales et orthographiques.
Prix 2 fr. 50, dans Magasins et Dépôts de la Petite Gironde. Envoi franco contre mandat-poste de 2 fr. 65 adressé au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.

Le Directeur: M. GOUNOUILHOU — Le Gérant G. BOUCHON — Imprimerie GOUNOUILHOU, Rue Guiraude, 11, Bordeaux

HOPITAL MILITAIRE DE BORDEAUX
Le 20 septembre 1917, des marchés de gré à gré seront passés pour la fourniture de viande fraîche, pain, lait et bouchons de liège, pendant le quatrième trimestre de 1917.
Le cahier des charges peut être consulté à l'hôpital militaire de Bordeaux (rue Saint-Nicolas).

LA ROCHELLE. Dame réfugiée possédant plusieurs belles fourrures, dont une magnifique parure en skungs désire les vendre à un prix bon marché. S'adr. aven. Coligny, 91, à La Rochelle.

USINE Edmond GILLET, Castelja loux, demande tourneurs, usineurs d'obus et manœuvres. — Bons salaires.

FEUILLARD usag. Lefèvre, Nérac

Charretiers, bouviers demandés, fort gages. 32, quai Chartrons.

CARBURE DE CALCIUM. Cylindres 70 kilos. Ordres acceptés jusqu'au 5 septembre. Prix raisonnables. Albert Labrit, Pau.

LAINE A TRICOTER, 11, rue Mautrec, Bordeaux.

Chauffeur débutant très sérieux demande place dans maison bourgeoise ou ailleurs. JEAN, 20, rue Lebrun, 20, Bordeaux.

Achèterai propriété agrément et rapport, maison très confortable pr. gare et bourg, 15 à 25 h. prairies, terres, bois, peu de vignes. Belin, 10, r. Paul-Bert, Bx.

DEMANDES bons ouvriers mécaniciens pour moteurs automobiles, ajustage et montage. S'adresser 43, rue Belleville, 43, Bx.

On dem. voiturette 2 cyl., 2 pl., bon état. Ec. Durand, 7, r. Ayres.

Dessinateur constr. méc., conv. à mutilé, pl. stable, 18, r. Monadey

TRIANON-THÉATRE 6, RUE FRANKLIN, 6 (Cours de l'Intendance)
DU 1er AU 6 SEPTEMBRE INCLUS
Soirée à 8 h. 45. — Matinée à 2 h. 45 le Dimanche 2 Septembre:
LE RUBICON
Comédie en trois actes, de E. BOURDET,
Un des plus grands succès du Théâtre Michel, à Paris.
Places de 4 fr. 50 à 1 fr. 25. — Location au Théâtre, de 2 à 6 heures.

DARTRES-ECZEMA Soulagement immédiat et guérison certaine par la Pommade et les Pilules CARPENTIER, médicaments de 1er ordre. 30 ans de succès. Merveilleuse efficacité. Ensemble, 3f 75. Phie BOUSQUET, Bordeaux, et bonnes Pharmies.

Entente cordiale et commerciale
VOUS — êtes les fabricants.
NOUS — sommes les acheteurs.
Prière nous faire des offres tous produits alimentaires.
Cornichons, Conserves de Légumes, Purée de Tomate, Sardines, Prunes, Noix, etc.
CAMPBELL & Cie, BRABANT COURT, LONDON, E. C.
Banques: London et South Western Fenchurch Street, E. C. Crédit Lyonnais, Bordeaux.

MARIAGES
Partis nombreux des deux sexes Ecr. M. de Luis, Ag. Havas, Bx.

J'ACHETE TOUT: bijoux, métaux, meubles, antiquités, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx ÉCOULEMENTS — Rétrécissements Traitement en une séance

BRAZIER 1914 10 HP, torpédo 3 places, état neuf. Mandillon, Nérac (Lot-et-Garne).

TOURNEURS, AJUSTEURS demandés, 18, rue Monadey

BOIS DE CHAUFFAGE suis vendeur branch. et croûtes de pins, faissonn. et rondins de chêne. Ecr. Toury, Havas, Bdx.

ÉLECTRICITÉ dans toutes